

Sommaire

2024 en images	4
L'Agglomération Montargoise	6
L'organisation de l'agglomération	7
Les compétences	7
L'organisation politique	8
L'organigramme	10
Une agglomération attractive	12
Campus connecté	13
Pépinière d'entreprise	13
L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !	15
Un territoire harmonieux	20
Cadre de vie et territoire	20
L'habitat	26
Une agglomération dynamique	28
Musée Girodet	28
Agorame	31
Médiathèque	32
Saison culturelle SORTIR 2024-2025	37
La Maison de la Forêt	38
La politique sportive communautaire	40
Une agglomération solidaire	43
L'accessibilité	43
Cohésion sociale et politique de la ville	43
Prévention et citoyenneté	45
Police intercommunale	47
Une agglomération engagée	49
L'eau dans l'Agglomération Montargoise	49
Transition écologique	51
Les moyens de l'agglomération	53
Les ressources humaines	53
Les finances	56
Annexes	60
Annexe 1 : le bureau	60
Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2023	61
Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2023	62

“Ce rapport d'activité est une synthèse transversale du travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Montargoise sur l'année 2024.

Il permet de retracer les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.”



2024 en images

Mars 2024

Musée Girodet : En coulisse -
Dessins des restaurations



Mai 2024

Inauguration du bateau le Zia
lancement de la croisière



Juin 2024

Travaux usine de potabilisation
Travaux rue des Ponts
Inauguration du Port Saint-Roch
Inauguration de l'écoquartier
des Rives du Solin

Juillet 2024

Travaux usine de Bûges

10 Juillet 2024

Passage de la Flamme Olympique



Septembre 2024

Saison culturelle 2024-2025
Don informatique au PTCE
CI&EL

Octobre 2024

Campus connecté :
visite du sous-préfet

Novembre 2024

Micro-Folie de l'AME :
inauguration du musée
numérique

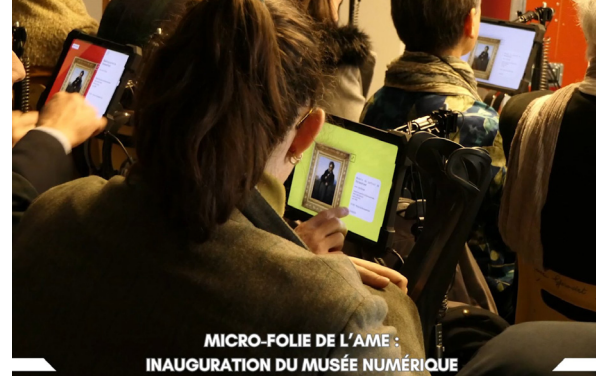
Décembre 2024

Musée Girodet : inauguration de
l'exposition Gros & Girodet

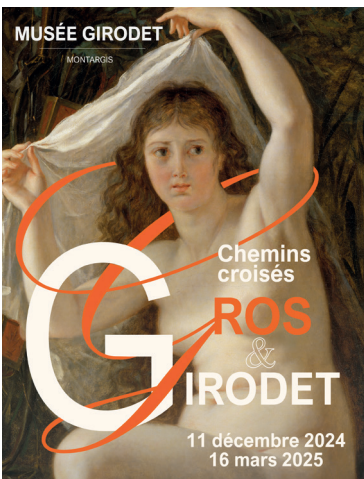




CAMPUS CONNECTÉ : VISITE DU SOUS-PREFET



MICRO-FOLIE DE L'ÂME : INAUGURATION DU MUSÉE NUMÉRIQUE



L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

64 669*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
62,64 M€
dépenses

64,08 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Eau potable.
- Assainissement des eaux usées.
- Gestion des eaux pluviales urbaines

ELLE EXERCE AUSSI LES AUTRES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU)
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400 rue de Pisseux à Amilly
- Fourrière animale
- Soutien aux actions de formation
- Création, entretien et exploitation des installations de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR NEUF COMMUNES

Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.

L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Le Conseil communautaire d'installation, suite au renouvellement des conseils municipaux a élu son président le 09/07/2020.

Président de l'Agglomération Montargoise : Jean-Paul BILLAULT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 8 fois en 2024 (janvier, février, mars, mai, juin, septembre, novembre, décembre). Chaque Conseil communautaire a été précédé d'une réunion de Bureau.

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté. Il décide des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019, 57 élus communautaires siègent au sein de l'Agglomération Montargoise, dont le Président (cf. annexe 1).



8

réunions
de Conseil
communautaire



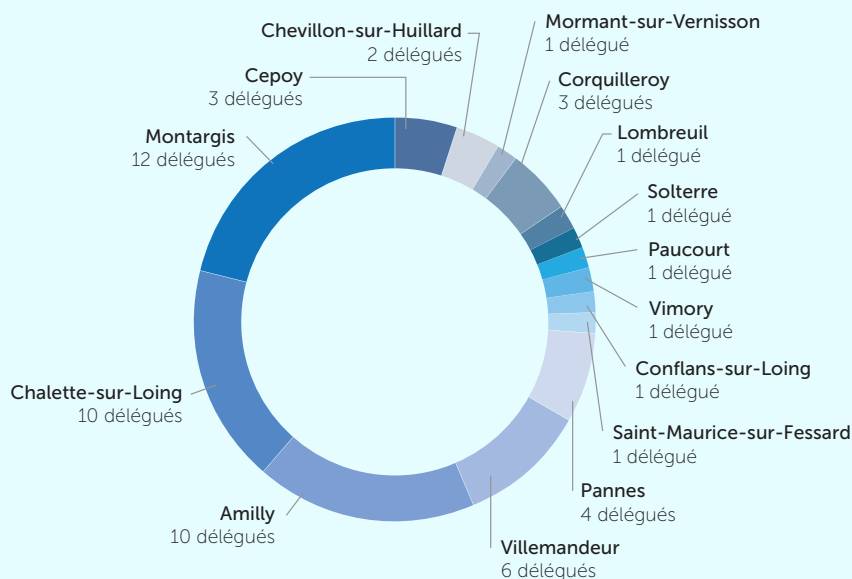
412

délibérations
ont été prises
(contre 316 en 2023)

Détail des délibérations :
**335 à l'unanimité des
suffrages exprimés**
(soit 81 %),

**77 délibérations à la
majorité absolue (soit 19 %).**

Répartition des 57 membres
du Conseil communautaire
par commune au 31/12/2024



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.

Deux fonctions distinctes sont assurées par le Bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de la Communauté d'agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.

À l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.

- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.

Président : Jean-Paul BILLAULT.

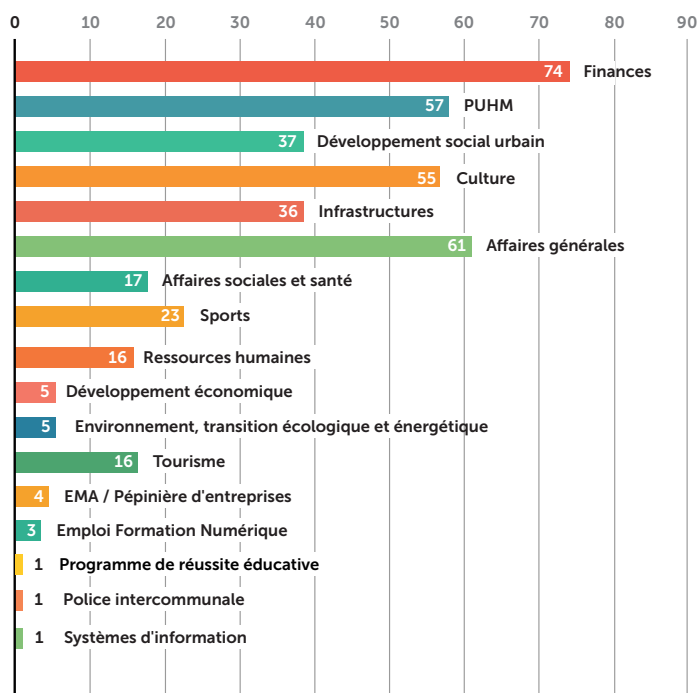
1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY.

Vice-Présidents : Franck DEMAUMONT, Benoît DIGEON, Denise SERRANO, René BÉGUIN, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Christian BOURILLON, Christel OLIVEIRA, Eric GODEY, Régis GUERIN, Valérie BASCOP, Gérard LORENTZ, Vincent DESRUMAUX.

Conseillers communautaires délégués : Baudouin ABRAHAM, Philippe VAREILLES, Anne PASCAUD.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.60)

Nombre de délibérations par domaines de compétence - Exercice 2024



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise sont constituées de 19 membres, avec une représentation équilibrée de l'ensemble des communes du territoire. Les communes les plus peuplées Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres, conformément aux règles de représentativité en vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque commission est supervisée par un Vice-Président ou un Conseiller communautaire délégué, garantissant une coordination politique et technique efficace.

La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune, assurant une équité territoriale dans les décisions..

La commission Intercommunalité s'est réunie 1 fois pour :

- Examiner des amendements sur 3 délibérations prises par le Conseil communautaire

La commission des Affaires Sociales et Santé s'est réunie 3 fois pour

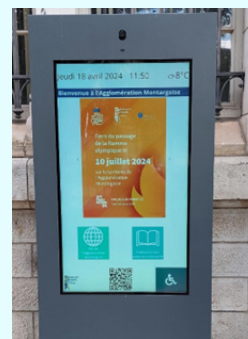
- Présenter les actions du Contrat local de santé du PETR Gâtinais montargois et étudier les demandes de subventions sociales des organismes et associations.

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) s'est réunie 3 fois en 2024 pour :

- Émettre un avis sur le principe de la délégation de service public pour la gestion du service public de la mobilité urbaine
- Examiner les rapports d'activités sur le prix et la qualité des services publics.

Afin de garantir la transparence et la bonne information du public, les actes administratifs faisant l'objet d'une publicité sont désormais accessibles :

- Via une borne tactile extérieure installée à l'Hôtel communautaire
- Ou par QR Code disponible sur les supports de communication officiels

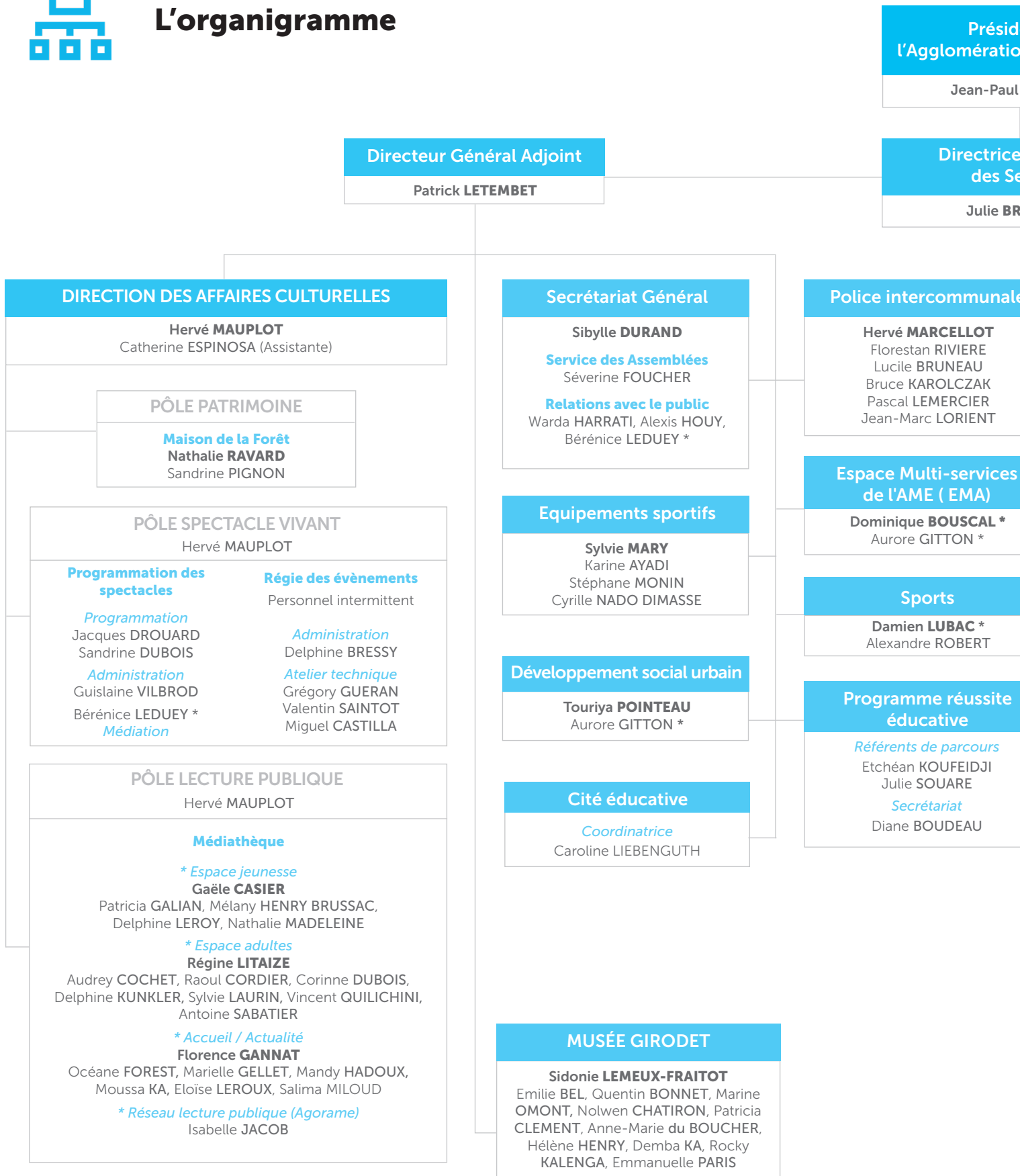


Ce dispositif permet à chaque citoyen de consulter facilement les décisions prises par l'Agglomération Montargoise.





L'organigramme



ent de
n Montargoise

BILLAULT

Générale
services

ONNER

140 agents de l'agglomération
montargoise au 31/12/2024

Ressources Humaines

Gertrude SEGBO
Céline ADELL
Elise FORMENTIN
Laurence GIRARD
Elisabeth MISKIZAK
Béatrice SPAHAY

Comptabilité / Finances

Hadrien PECHOUTOU
Elisabeth AUBIN
Nadine BARBE
Christophe DAUMUR
Céline HEBERT
Audrey MORLET

Développement économique

Christophe FOURURE
Annick MONIN

Pépinière d'entreprises

Dominique BOUSCAL *
Amy KA

Tourisme

Damien LUBAC *

Campings d'agglomération
Montargis
Christophe **THIEBAUD VOLLET**
Cepoy

Campus connecté

Gwladys **LECOQ**

SIG (Système d'Information Géographique)

Bertrand **PEYRIDIEU**

Systèmes d'information

Pierrick IZEL
Vincent SARRAN
Florian GASTELLIER

Communication

Gonzague BIZIEN
Amandine GODART
Stéline RANTY

Commande publique

Yoan CHARTRAIN
Dominique GREGOIRE
Aurélie SUIVENG

Pôle Urbanisme, Habitat et Mobilités

Habitat, Mobilités
Florence **SAINT-LOUIS-AUGUSTIN**

Foncier
Aurore **GRELLIER**

Secrétariat
Fatimata **SOW**

ADS (Application du droit des sols)

Julien SAISON
Sonia BERNARD
Béatrice CLARISSE
Jérémie COUÉ
Thierry DAGUERRE
Ingrid ROY
Joëlle VARLET

Planification
Anthony **MAUVÉ**

Directeur Général des Services Techniques Infrastructures

Laurent ROUGERON

Secrétariat de Direction
Martine **LOMBARD**

Cimetière Crématorium
Secrétariat

Eau et Assainissement

Damien SCHEFFER

Pôle eau potable et process
Damien SCHEFFER
Christophe **JEANNIN**

Pôle assainissement
Gaël DE CASTRO
Pierre CAUCHOIS
Patricia CHARRIER
David LOUREIRO

Pôle voirie
Mylène **COURAT**

Pôle bâtiments
Pascal RADREUX
Gilles LEGROS

Urbanisme opérationnel -
Transition écologique et
énergétique
Thomas GODEAU

(*) Agent affecté à 50 %

UNE AGGLO ATTRACTIVE

AIDE AUX COMMERCES

Le dispositif d'aide aux derniers commerces en milieu rural concerne :

- L'accompagnement des entreprises dans leur développement avec de la recherche de foncier ou de locaux professionnels ainsi que permettre l'identification des friches.
- La mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises (Dispositif "Economie de Proximité pour des aides jusqu'à 5000 €) et son conventionnement avec la Région.
- L'accompagnement des associations d'entreprises (APAM, ADIM, etc...)souhaitant s'implanter sur le territoire.

PROJETS STRUCTURANTS

Le service Développement économique a pu :

- Etablir un suivi de l'emploi salarié en analysant les données URSSAF trimestriellement.
- Participer à la gouvernance et au financement du CFA Est Loiret
- Suivre et accompagner financièrement la Mission Locale
- Gérer une réflexion sur une possible "Ecole de Production" pour étoffer l'offre de formation au bénéfice des jeunes du territoire et adaptée aux besoins des entreprises industrielles locales.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DES 4 EPCI

18 réunions se sont tenues dans le cadre de la coopération économique développée à l'échelle des 4 EPCI du territoire du PETR Gâtinais montargois, notamment avec la collaboration des EPCI voisins au sujet d'un centre de Formation Interentreprises

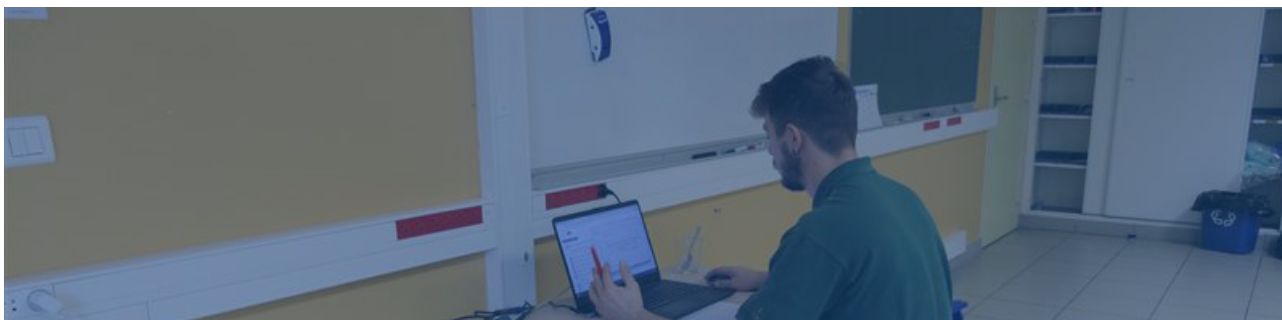
TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires. En 2023, l'Agglomération Montargoise a reconduit la labellisation "Territoire d'Industrie". Les projets de développement des Territoires d'industrie se structurent autour de 4 axes :

- **L'attractivité**, grâce notamment à l'appui de la Banque des territoires mobilisée en priorité pour l'ingénierie, l'immobilier industriel et le foncier, ou de Business France en capacité de lancer des diagnostics d'attractivité et d'accompagner les démarches d'export ;
- **Le recrutement des compétences nécessaires**, par une mobilisation notamment du Plan d'investissement dans les compétences, ainsi que la définition d'un nouvel outil, le « volontariat territorial en entreprise » (VTE), qui vise à orienter de façon privilégiée les étudiants diplômés vers des PME (Petite et Moyenne Entreprises) industrielles, lesquelles éprouvent souvent des difficultés à recruter de jeunes talents, notamment lorsqu'elles sont éloignées des centres métropolitains ;
- **L'innovation**, en bénéficiant des dispositifs en faveur de la transition numérique, notamment 10 000 accompagnements de PME vers l'industrie du futur au profit des PME, et en mobilisant les moyens du Programme d'investissements d'avenir ;
- **La simplification**, notamment grâce à la démarche des sites industriels clés en main qui vise à accélérer les implantations industrielles.

L'Agglomération Montargoise est engagée dans ce dispositif et participe aux actions définies.

Campus connecté



Le territoire de l'Agglomération Montargoise, au cœur du Gâtinais montargois, présente une offre limitée de formations post-baccalauréat, renforcée par l'éloignement des établissements universitaires. Cette situation constitue un frein pour de nombreux jeunes et adultes souhaitant poursuivre leurs études supérieures.

Pour répondre à ce besoin, le Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise propose un accompagnement à la formation à distance, certifiante ou qualifiante, de niveau post-bac ou équivalent. Le dispositif s'adresse à un public varié : étudiants en poursuite d'études, personnes en reconversion ou en reprise de formation. Les apprenants bénéficient d'un encadrement pédagogique individualisé assuré par deux tutrices, d'un accompagnement méthodologique (organisation, motivation, gestion du temps), et d'un accès à des équipements facilitant le suivi des cours, tels que connexion Wi-Fi, ordinateurs en prêt et imprimante. Le Campus offre également un cadre collectif structurant, avec des séances hebdomadaires individuelles et collectives favorisant le lien social et l'entraide entre étudiants.

Le Campus Connecté est partenaire de l'Université de Tours par l'intermédiaire de l'IFPS (Institut de Formation des Professionnels de Santé) de Chalette-sur-Loing. Il collabore avec divers intervenants locaux et bénéficie du soutien du Rotary Club de Montargis, peut accompagner financièrement aux étudiants pour leurs épreuves, réduisant ainsi l'impact de la précarité, frein majeur à l'accès aux études supérieures.

L'année universitaire 2023-2024 a accueilli 22 apprenants, dont 16 femmes et 6 hommes, incluant 7 personnes en situation de handicap et 1 primo-arrivant. Le taux de réussite a été de 50 %, attestant de la pertinence du dispositif malgré la diversité des profils. L'année s'est conclue le 20 juin 2024 par un événement de clôture rassemblant les familles, avec présentation d'une rétrospective de l'année sous forme de vidéos et photos, mettant en avant les projets réalisés et les réussites individuelles.

Pépinière d'entreprises

**UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES QUI
ACCOMPAGNE LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES
APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISES**

Dans le cadre de sa compétence « développement économique » et en compatibilité avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Centre-Val de Loire, l'Agglomération a renouvelé la convention pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 afin de pouvoir bénéficier, au profit de son territoire, d'**Initiative Loiret** dont l'objectif est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des TPE (Très Petite Entreprise) et des PME.

8 bureaux occupés
10 m² à 36 m²

3 ateliers pour
les matériels ou
matériaux

100 m² de superficie pour
les ateliers

POINT SUR L'OCCUPATION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

L'année 2024 a été marquée par une restructuration importante des espaces proposés au sein de la Pépinière d'Entreprises installés au parc de Chaumont à Corquilleroy. Initialement composée de 13 bureaux, la pépinière propose désormais 8 bureaux et 3 ateliers à la location, suite à l'intégration du Service de Police Intercommunale dans l'aile Est du bâtiment. Les locaux annexes restent occupés par le Billard Club, présent depuis 2012. Cette nouvelle organisation, finalisée en septembre 2024 et validée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 24 septembre, n'a pas impacté la capacité d'accueil des porteurs de projets. La pépinière demeure un outil structurant pour le développement économique local.

Évolution du taux d'occupation

8 bureaux proposés à la mise à disposition	1^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1^{er} janvier 2024	31 décembre 2024
	62 %	89 %	100 %	75 %

Le second tableau, ci-dessous, présente les entrepreneurs présents au sein de la Pépinière au cours de l'année 2024, leurs activités et les emplois qu'ils ont créés. Ce tableau donne également une vision de l'évolution du taux d'occupation sur une année.

	Occupant	Activité	Date entrée en Pépinière	Nombre d'emplois à l'entrée	Occupation au 01/01/2024	Occupation au 31/12/2024	Nombre d'emplois au 31/12/2024
Bureau n°1	ADS Coaching	Bilan de compétence	01/02/2022	1	Résident présent	Résident présent	1
Bureau n°2	NL Premium	Frêt / Transport	01/07/2022	1	Résident présent	Résident présent	2
Bureau n°3	Ayrun Studio	Création de jeux vidéos	01/01/2022	1	Résident présent	Résident présent	1
Bureau n°4	L'Atelier C	Création de scénographies	15/10/2022	1	Résident présent	Résident présent	1
Bureau n°5							
Bureau n°6	CAMINADE Sophie	Conseils et conceptualisation d'enseignes	01/01/2024	1	Résident présent	Départ au 29/06/2024	0
Bureau n°7	S.ELKHA	Vente en ligne de produits cosmétiques	01/09/2022	1	Résident présent	Fin de convention d'occupation au 31/08/2024	0
Bureau n°8	Petit Fils	Aide à domicile	01/01/2023	1	Résident présent	Résident présent	3
Bureau n°9	Bureau du Responsable						
Bureau n°10	Salle de réunion						
Bureau n°11	Travaux		Septembre 2024	Intégration Police Intercommunale			
Bureau n°12	Travaux		Septembre 2024	Intégration Police Intercommunale			
Bureau n°13	Travaux		Septembre 2024	Intégration Police Intercommunale			
Locaux annexes - Billard Club	Billard Club	Club de billard	2012	-	Résident présent	Résident présent	-
Totaux				07 emplois	08 résidents présents	06 résidents présents	08 emplois

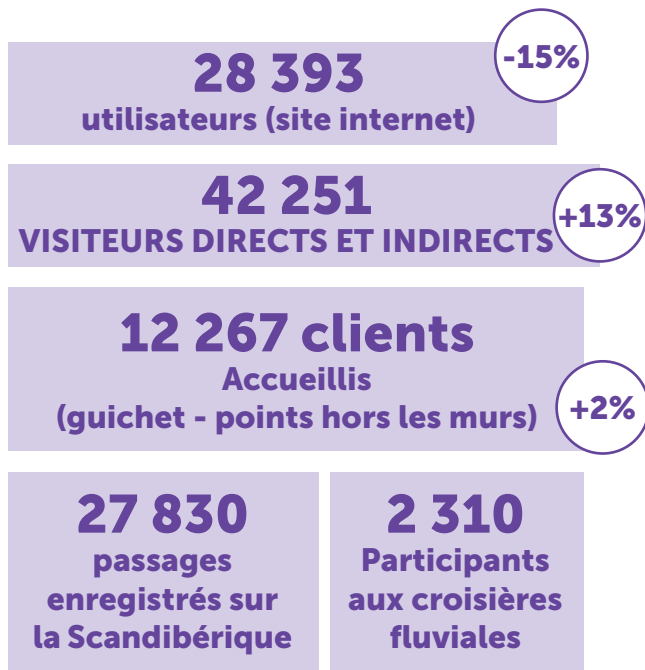
Au total, 8 emplois ont été recensés au 31 décembre 2024, contre 7 en début d'année. Malgré une baisse du taux d'occupation en fin d'année, la pépinière a su maintenir son rôle d'incubateur dynamique pour les jeunes entreprises.

En 2024, la pépinière a accueilli 4 ateliers thématiques à destination des résidents et des entrepreneurs du territoire, en partenariat avec la CCI et le réseau Initiative Loiret. Ces temps forts ont permis de renforcer les compétences des porteurs de projets et de favoriser les échanges professionnels.

Pour l'année 2025, l'Agglomération poursuivra son travail de prospection via les forums de la création d'entreprise (France Travail, BGE), les sessions de formation de la CCI et le réseautage avec les partenaires locaux (banques, cabinets comptables, assureurs...).

L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !

L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE



L'office du tourisme ne cesse de promouvoir le territoire et pour cela a organisé de nombreuses nouveautés pour cette année 2024 :

- Mai à Novembre : CROISIÈRES FLUVIALES

Croisière à bord du ZIA sur le Canal de Briare.

- Juillet à Août : UN ÉTÉ À LA CARTE

Croque ma ville / Secret de Pâtisserie / Tous à la Pêche / Tous en Trott'électrique / Peins ta Ville

- Décembre : BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Produits locaux et articles artisanaux de Noël.

TOUS EN SELLE SUR LA SCANDIBÉRIQUE

Sur plus de 1700 km, la Scandibérique traverse la France du nord au sud en passant par Paris.

C'est la partie française de l'EuroVelo 3, ou véloroute des Pèlerins, reliant Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne.

Il s'agit du plus long itinéraire cyclable balisé et sécurisé de France.

La Scandibérique offre à elle seule la possibilité d'explorer une grande diversité de terroirs, de jolies pépites et sites remarquables au gré de la campagne française.

À la portée de tous, la Scandibérique est une véritable invitation à la rencontre : avec les territoires, avec les autres et avec soi !

Comptant déjà de nombreux cheminements piétons et cyclables, les bords de cours d'eau servent aujourd'hui de support aux itinéraires cyclables structurants (chemins de halage) mis en place par l'Agglomération.

La trame verte du territoire, particulièrement dense (forêt de Montargis), représente également un fort potentiel en termes de liaisons douces.

L'Agglomération porte d'ailleurs dans ce cadre un Schéma directeur des modes actifs : document cadre de la politique de mobilité à l'échelle de la communauté d'agglomération pour les 12 ans à venir. Ce schéma directeur des modes actifs constitue une feuille de route et une boîte à outils pour porter le développement de l'usage des modes actifs sur le territoire.

Concrétisé par un programme pluriannuel d'investissements, il définit un maillage d'itinéraires cyclables et piétons à l'échelle du territoire.



Des hébergements ont également été mis en place au camping communautaire de Cepoy (labellisé accueil vélo) afin de permettre aux cyclotouristes de loger et séjourner sur notre territoire.

Toujours dans une volonté de favoriser le développement du slow tourisme sur son territoire et son attrait touristique, l'Agglomération a lancé un grand projet d'aménagement de son port de plaisance : projet de 10 Millions d'euros.

PORT DE PLAISANCE

Au sud de l'écluse de la Marolle, le canal s'élargissait autrefois, comme en témoigne le toponyme « Port Saint-Roch », une configuration que les aménagements actuels recréent. Le bassin, destiné à accueillir les bateaux, rétablit la connexion avec la façade urbaine de la rue du Port Saint Roch en retirant le remblai moderne, afin d'offrir un plan d'eau élargi.

Ce nouvel espace permet d'amarrer environ 30 bateaux, répartis selon leurs tailles et la durée de leur stationnement. En comptant les embarcations situées entre les pontons et les berges, ce sont près de 60 bateaux qui peuvent animer le nouveau port Saint Roch.

Ce port, conçu comme **un espace urbain scénographié**, favorise l'interaction entre le tourisme fluvial et la ville. Il offre aux visiteurs des points d'accostage, à court et long terme, servant de base pour explorer la ville, ses commerces et ses services. Pour les Montargois, c'est un lieu de convergence des promenades entre les deux rives du canal, reliant le pont Saint Roch à l'écluse de la Marolle, autour d'une esplanade piétonne et d'une rue du port élargie en quai aménagé et promenade paysagée.

L'esplanade, pièce centrale du projet, est conçue comme une vaste place pavée en pierre, prévue pour accueillir divers événements telles que des fêtes ou des rencontres autour du port.



LA CAPITAINERIE

La capitainerie accueille **les fonctions support du port Saint Roch** : les services liés à la navigation, l'organisation du port, les équipements techniques et un bar restaurant.

Le bâtiment est conçu comme un grand kiosque très léger : une structure porteuse en bois et de grands volumes vitrés rythmés par des grands volets métalliques coulissants.

Il offre des vues panoramiques sur le port et le canal et sa transparence invite à entrer et utiliser les services proposés.

Les promenades

L'aménagement se développe au nord de l'esplanade jusqu'à la passerelle de la Marolle (Eiffel) et le boulevard des Belles manières.

Une allée piétonnière et cyclable longe le quai bordé par des alignements d'arbres et des jardins et s'articule avec les esplanades qui jalonnent son parcours :

- L'esplanade Tabarly
- La place des Belles manières

Cette allée est bordée par les alignements d'arbres existants et complétée par des plantations arbustives et arbres tige.



LES CAMPINGS



Le camping de la Forêt***

Situé sur la commune de Montargis, le camping de la Forêt a connu une belle saison 2024. Si on compare le chiffre d'affaire 2024 à celui de 2023 avec des périodes d'ouverture équivalente le chiffre d'affaire est en hausse (+5%). Les touristes sont de retour c'est une très bonne nouvelle pour notre territoire. On constate une fidélisation de la clientèle : de nombreux clients s'arrêtent à l'aller et repassent au retour.

Éléments clés à retenir

- La situation géographique de Montargis en fait une ville « étape » pour les touristes français et étrangers,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo,
- Séjour type :
 - 1 nuit + 2 personnes + camping-car + électricité : 21,50€
 - 1 nuit + 2 personnes + véhicule + caravane+ électricité : 21,50€
- Les retours sur les réseaux sociaux sont très positifs (Google my business et autres sites de référencement).
- Utilisation de l'outil de E-réputation Fairguest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet) : la note globale de l'établissement est de 7.7 /10. Bonne notation due à la qualité de l'accueil et des prestations mis à disposition des clients. Cependant la vétusté des sanitaires est mise en avant.
- Toujours dans la volonté de développer l'attractivité du camping, les 2 établissements utilisent Place de Marché, un service de réservation en ligne.

Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont très positifs.



Le camping des Rives du Loing**

Situé sur la commune de Cepoy, le Camping des rives du loing est classé 2 étoiles et comporte 50 emplacements. Le camping des Rives du Loing a connu une très belle saison 2024 en continuité de 2023. Depuis la mise en place de 5 hébergements locatifs type lodge en 2022, le chiffre d'affaires de l'établissement a bien progressé jusqu'en 2024 avec un taux d'occupation supérieur au prévisionnel.

Éléments clés à retenir

- Le camping des Rives du Loing est un des derniers campings situés au cœur d'un village à proximité immédiate des commerces ce qui est très apprécié,
- Situé à proximité de la véloroute, il bénéficie de son développement,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo, hébergement pêche et station verte ce qui lui permet, grâce aux référencements, de bénéficier d'une communication nationale et internationale
- Mise en place d'hébergements insolites
- Sur l'ensemble de la saison, les agents constatent une fidélisation de la clientèle et un allongement des séjours
- Retours très positifs sur les questionnaires de satisfaction ainsi que sur la page google my business dédiée au camping
- Très bonne notation due à la qualité de l'accueil et des prestations
- Utilisation de l'outil de E-réputation Fairguest (application du Comité Régional du Tourisme regroupant tous les avis sur Internet) : la note globale de l'établissement est de 8.8 /10

UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Cadre de vie et territoire

PLANIFICATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUiHD) a été approuvé en février 2020.

Elaboré à l'échelle des 15 communes de l'Agglomération, en partenariat avec l'ensemble des communes membres, **le PLUiHD définit les orientations d'aménagement du territoire** en termes d'habitat, de mobilités, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels. La limitation de la consommation foncière, les mobilités alternatives et la lutte contre la précarité énergétique sont également au cœur du projet.



Les principaux axes du projet politique inscrit dans ce PLUiHD sont les suivants :

1. Suivi et élaboration des procédures relatives au Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUiHD).
2. Instruction des autorisations d'urbanisme sur Montargis en binôme avec une instructrice
3. Suivi du PLH et toutes autres procédures pouvant rentrer dans le cadre des missions
4. Animation des commissions urbanisme/foncier

En 2024, plusieurs évolutions du PLUiHD ont permis d'ajuster les documents d'urbanisme :

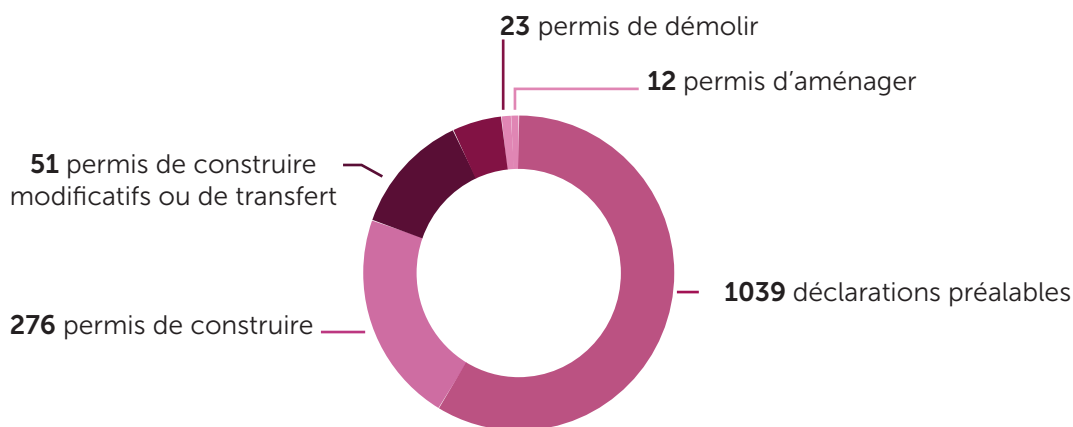
- Lancement et suivi des révisions allégées du PLUiHD n°1,2,3,4
- Lancement et suivi de la modification de droit commun n°1 du PLUiHD
- Approbation de la modification simplifiée n°3 du PLUiHD
- Lancement de la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du Document d'Urbanisme
- Mise à jour du PLUiHD

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

En 2024, le service ADS a instruit les autorisations d'urbanisme pour les différentes communes avec lesquelles l'Agglomération Montargoise Et rives du loing a signé une convention d'instruction en 2021. Le service ADS intervient sur un total de 31 communes.

Tout au long de l'année le service ADS a traité 1548 dossiers d'urbanisme.

Les autorisations d'urbanisme se répartissent de la manière suivante :



Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de dossier ADS instruits	1251	1298	1731	1420	1598	1548

Les principales missions inscrites dans le service ADS sont les suivantes :

- Instruction des autorisations d'urbanisme pour les différentes communes avec lesquelles l'AME a signé une convention d'instruction en 2021. Le service travail avec un total de 31 communes.
- Conseil auprès des mairies et des pétitionnaires sur les procédures et démarches d'urbanisme.
- Pré-instruction des autorisations du droit des sols

Depuis 2023, l'agglomération montargoise agit en faveur de l'habitat en mettant en place le permis de louer et le permis de diviser. Ceux-ci permettent d'assurer des logements dignes aux locataires, d'assurer le propriétaire de louer un bien attractif, de lutter contre les marchands de sommeil et d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

En effet, le Conseil communautaire a décidé d'instaurer une procédure de permis de diviser sur les communes de Cepoy et de Châlette-sur-Loing par une délibération n°23-41 en date du 31 janvier 2023. Cette procédure impose la délivrance d'une autorisation pour pouvoir diviser ou louer son logement dans les secteurs concernés. Il s'agit donc d'une nouvelle mission pour le service.

Des guides d'aide à destination des usagers ont été réalisés par les agents du service et mis à disposition sur le site de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing. Ces guides concernent la réalisation d'un dossier d'urbanisme, des informations générales sur l'urbanisme et l'utilisation du guichet numérique pour le dépôt des autorisations d'urbanisme.



FONCIER

Cessions/acquisitions

11 actes fonciers ont été signés en 2024 par l'Agglomération, soit 2 fois plus qu'en 2023.

Les principaux axes pour du pôle Urbanisme Habitat et Mobilités Service foncier et lutte contre l'habitat indigne sont :

- Définir la stratégie foncière de la communauté d'agglomération notamment en terme d'acquisitions, cessions, baux, droit de préemption, droit de priorité, rédaction de conventions et suivi des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)
- Assurer des logements dignes aux locataires, assurer le propriétaire de louer un bien attractif, lutter contre les marchands de sommeil et améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.; notamment par la mise en place du permis de louer et du permis de diviser sur certains secteurs de l'AME.
- Assurer la police de la publicité extérieure ainsi que l'instruction des déclarations et des autorisations préalables relatives aux demandes d'enseignes, de pré-enseignes et de support de publicité sur 11 communes Cepoy, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Solterre, Saint-Maurice-sur-Fessard et Vimory depuis le 1er août 2024.

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

900 DIA ont été traitées en 2024. Comme à l'échelle nationale, si 2021 avait connu un volume important de DIA (+20%), l'année 2024 retrouve globalement le volume des années antérieures.

Commune	2021	2022	2023	2024
Amilly	328	317	244	232
Cepoy	74	55	48	31
Chalette-sur-Loing	210	206	164	138
Chevillon-sur-Huillard	35	30	27	12
Conflans-sur-Loing	8	6	3	4
Corquilleroy	84	63	56	56
Pannes	117	55	67	63
Paucourt	37	15	11	12
Lombreuil	15	6	4	2
Montargis	235	238	207	182
Mormant-sur-Vernisson	3	1	3	0
St-Maurice-sur-Fessard	14	20	18	12
Solterre	5	9	5	7
Villemandeur	170	143	122	140
Vimory	16	13	9	9
Total AME	1351	1177	988	900

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

En 2024, le service Système d'Information Géographique (SIG) de l'Agglomération Montargoise a poursuivi son rôle stratégique de soutien aux services communautaires et aux communes, en consolidant sa mission de gestion, de structuration et de valorisation des données territoriales. Véritable colonne vertébrale numérique de la collectivité, le SIG s'est affirmé comme un acteur transversal, au cœur des politiques publiques.

- Une gestion élargie des données

Le service a continué d'assurer la diffusion et la mise à jour des données géographiques à travers le WebSIG, outil désormais incontournable pour les agents de l'AME et des communes. Ces données couvrent les référentiels essentiels (cadastre, orthophotographie) ainsi que les couches métiers (réseaux humides, documents d'urbanisme, zonages réglementaires...).

Parallèlement, le SIG veille au respect du RGPD dans le traitement des données personnelles, en lien avec les services concernés, garantissant ainsi une gouvernance responsable et sécurisée de l'information.

L'année 2024 a également été marquée par une montée en puissance de l'Open-Data. Le portail data.agglo-montargoise.fr s'est enrichi de nouveaux jeux de données, notamment sur les délibérations, les équipements et la mobilité. Un travail structurant a été mené autour de la thématique de l'adresse, avec la signature de la Charte de la Base Adresse Locale et l'accompagnement de trois communes dans la création de leur propre BAL, renforçant ainsi la qualité et la fiabilité des données adressables du territoire.

Enfin, dans une logique de culture partagée de la donnée, le service a élargi son périmètre d'intervention aux données non-géographiques, en collaboration étroite avec les services finances, commande publique et urbanisme. Cette démarche vise à homogénéiser les pratiques et à favoriser une meilleure exploitation des ressources numériques de la collectivité.

- Projets et réalisations marquantes

Le service SIG a été mobilisé sur de nombreux projets structurants en 2024, illustrant sa capacité à accompagner les politiques publiques par des outils d'aide à la décision et des productions cartographiques adaptées :

Développement économique : appui à l'implantation d'entreprises en zones d'activités communautaires, par la mise à disposition de cartographies ciblées.

Voirie : réalisation de dossiers techniques pour les demandes de subvention dans le cadre du programme V3Ter.

Aménagement, Habitat, Urbanisme et Foncier : mise à jour des périmètres du permis de louer, élaboration de l'atlas foncier de la collectivité, création d'un tableau de bord du logement social, suivi des procédures PLUiHD.

Open-Data : mise à jour continue des données diffusées, notamment les délibérations communautaires.

Formation et innovation : participation à une formation-action organisée par la Banque des Territoires sur le thème « La data dans le pilotage de l'aménagement cyclable », permettant d'enrichir les compétences internes et de renforcer l'usage stratégique de la donnée.

Appui aux communes : accompagnement technique et organisation de sessions de formation dans le cadre de la mise en œuvre des Bases Adresses Locales.

Le service a poursuivi ses missions de captation aérienne. Le bilan d'activités spécifique est ci-joint.

- Production cartographique

Au total, ce sont près de 400 cartes et plans qui ont été produits en 2024, répondant aux besoins variés des services et des communes : visualisation de données, suivi de projets, communication, planification territoriale...

Agglomération Montargoise

Activité Drone - Bilan 2024

environ
4h15
de captation vidéo

24

missions pour les besoins
des services de l'AME et de
ses communes membres

10 330
photos

24h00
heures de vol



Cette activité a représenté :

19,5 journées de travail

tenant compte du temps de préparation et de traitement des données

pour des missions principalement orientées vers :

Photos/Vidéos de communication - Constitution de dossiers d'information aux élus ou de demande de subvention - Inspection bâtiminaire ou d'infrastructures - Orthophotographies et photogrammétrie

Les services/communes qui ont commandé des prestations :

Infrastructures x14 (Voirie x4 - Bâtiment x3 - Assainissement x3 - Eau potable x2
Environnement x2)

Sports x3 - Tourisme x2

Commune de Montargis x2 - Commune de Vimory x2 - Commune de Paucourt x1

Réalisations remarquables

*Journée de la Flamme Olympique
Photogrammétrie du Port Saint Roch
Passerelles Rue des Ponts
Orthophotographie Voie SNCF
Quiers/Chalette-sur-Loing*

Comparaison 2024/2023

Missions : 24 vs 34

Journées de travail : 19,5 vs 20

Photos : 10 330 vs 5 108

Vidéos : 4h15 vs 3h00

Heures de vol : 24h00 vs 22h00

Une année 2024 marquée par un nombre de missions moins important (-10) mais plus chronophage pour la partie « traitement des données » car le nombre de journées de travail est constant.

Service SIG - Janvier 2025

URBANISME OPÉRATIONNEL

Eco-quartier « les rives du Solin » à Chalette-sur-Loing

- Réception et inauguration des 15 derniers logements en mars 2024
- Inauguration de l'écoquartier des Rives du Solin en juin 2024

Approbation

- Approbation du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS

RÉALISATIONS 2024

- Port Saint-Roch : livraison de la requalification engagée en 2018 (acquisition et démolition des anciens silos de la Caproga et des ateliers VNF).
- Schéma directeur des modes actifs : lancement de la phase études d'exécution, suite à la labellisation Territoires Cyclables.
- Véloroute Montargis – Orléans : aménagement d'une aire de repos sur le site de l'ancienne usine de Buges, en partenariat avec le Département du Loiret.
- Travaux d'aménagement de la rue de la Cité Saint Gobain
- Travaux de réfection de voirie rue Hoche
- Travaux d'aménagement de la rue de la Flamanderie travaux de viabilisation du lotissement ZA La Grande Prairie à Châlette-sur-Loing
- Travaux d'aménagement de la rue des Vignes
- Chantier test d'aménagement avec gestion intégrée des eaux pluviales
- Déploiement d'Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE) dans le cadre du Schéma Directeur Départemental
- Demande de subventions dans le cadre du programme V3Ter (Valorisation des Voies Vertes et des Territoires) dispositif national porté par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique dans le cadre du développement des mobilités actives (marche, vélo) et à la valorisation des voies vertes comme leviers d'attractivité territoriale.

TRAVAUX COURANTS

- Diagnostics Amiante et HAP sur enrobés et canalisations
- Repérage réseaux enterrés
- Travaux de coordination sécurité
- Travaux de topographie
- Étude et travaux de géotechnique
- Travaux d'entretien des espaces verts liés aux pistes cyclables et friches en foncier AME
- Travaux de Diagnostic Ouvrages d'art
- Travaux de signalisation et marquages au sol
- Travaux d'entretien des voiries communautaires

L'habitat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan de Sauvegarde sur les copropriétés du Plateau

L'agglomération Montargoise est engagée contre **l'habitat indigne**, en particulier sur les 3 copropriétés du Plateau (Les Archers, La Garde et Xaintrailles), situées respectivement 57, 59 et 61 Boulevard John F. Kennedy à Montargis.

En 2024, le plan de sauvegarde a été prolongé afin de poursuivre la stratégie de redressement et de réhabilitation de ces ensembles immobiliers. L'agglomération Montargoise assure le suivi-animation du dispositif. Plusieurs actions concrètes ont été menées :

- **Sécurisation de la copropriété Xaintrailles : évacuation des occupants à la suite d'un arrêté municipal de mise en sécurité pour risque incendie, accompagnement social et sécurisation du site.**
- **Portage provisoire par CDC Habitat Social : prolongation de la convention de portage foncier pour l'acquisition de 16 lots dans les copropriétés Xaintrailles, Les Archers et La Garde.**
- **Rénovation énergétique : attribution de subventions de 115 000 € pour la copropriété Les Archers et de 111 000 € pour la copropriété La Garde.**
- **Préfinancement des travaux : octroi d'une avance de subvention à la copropriété La Garde, via une convention entre la SCCI Arcade-Vyv et le cabinet Ozone.**

Habitat indigne

Lutte contre l'habitat indigne

La lutte contre l'habitat indigne reste une priorité. En 2024, l'AME a poursuivi le déploiement du dispositif BRICOBUS, en partenariat avec l'association Les Compagnons Bâisseurs. Ce dispositif accompagne les propriétaires occupants les plus modestes dans la réalisation de leurs travaux, via l'auto-réhabilitation accompagnée.

Amélioration de l'habitat privé

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat privé) : attribution d'aides pour un montant de 56 757 €, permettant la rénovation de logements appartenant à 26 propriétaires occupants modestes ou très modestes, ainsi qu'à plusieurs propriétaires bailleurs.

OPAH – avenant : extension du dispositif, portant l'objectif à 106 logements réhabilités pour un montant prévisionnel de 402 070 € d'aides.

Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) : engagement de l'Agglomération dans la signature d'un Pacte territorial avec l'État et l'ANAH, renforçant la coordination des dispositifs d'aide à la rénovation. Il s'agit de :

- garantir des logements dignes et décents aux locataires,
- assurer aux propriétaires la possibilité de louer un bien attractif,
- lutter contre les marchands de sommeil,
- améliorer le patrimoine bâti et l'attractivité du territoire.

Ces dispositifs s'appuient notamment sur la mise en œuvre du permis de louer et du permis de diviser, applicables sur certains secteurs de l'Agglomération.

L'Agglomération Montargoise a poursuivi en 2024 la mise en œuvre de sa politique en matière de logements sociaux, afin de garantir une offre adaptée aux besoins des habitants et de renforcer la mixité sociale sur le territoire.

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est confiée à la société VAGO.

Une astreinte téléphonique est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour intervenir au plus vite. Plusieurs passages à la déchetterie sont nécessaires chaque semaine afin de maintenir les lieux propres et sains.

Un entretien régulier du terrain ainsi que des zones sensibles tel que les conteneurs ainsi que les fossés en périphérie des sites est effectué.

La tonte des espaces verts, ainsi que la taille des arbustes sont réalisées dès que nécessaire.

L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

Bilan de fréquentation 2024

Villemandeur

Taux moyen d'occupation : 64,6% soit +3%

Durée moyenne d'un séjour : 0.8 mois

234 personnes accueillies soit +49

Taux moyen d'occupation : 65.9 % soit +18%

Durée moyenne d'un séjour : 0.9 mois

177 personnes accueillies soit +32

Amilly

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

55 ventes de
concessions
toutes durées confondues

62
inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

1159
crémations

18
ventes de
columbaria



UNE AGGLO DYNAMIQUE

Musée Girodet

VALIDATION DU SECOND PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL (2024 - 2034)

L'année 2024 a vu la validation du second projet scientifique et culturel (PSC) du musée Girodet, adopté par l'Agglomération Montargoise et approuvé par l'État. Ce document définit les grandes orientations de la prochaine décennie : redéploiement et récolement des collections, enrichissement raisonné, valorisation scientifique et diffusion nationale via la base Joconde.

UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LE STATUT DES COLLECTIONS

En parallèle à ce processus de validation se sont tenues trois avancées majeures pour le statut et la gestion des collections du musée Girodet et inscrites dans ce PSC.

- la création du musée de site Aquae Segetae à Sceaux-du-Gâtinais, qui décharge le musée Girodet du pilotage scientifique des dépôts archéologiques ;
- la signature d'une nouvelle convention Ville de Montargis – AME de dix ans pour la gestion des collections et du bâtiment ;
- le retrait de l'appellation "musée de France" du musée du Gâtinais, clarifiant l'identité et la cohérence patrimoniale autour du seul musée Girodet. Deux expositions pour valoriser les collections du musée Girodet

DEUX BELLES ACQUISITIONS

Deux œuvres de Girodet sont venues enrichir la collection : un dessin préparatoire pour l'Énéide de Virgile et un projet décoratif inédit pour la salle à manger de Trioson. Ces acquisitions ont été rendues possibles grâce au soutien de la Société des Amis du musée.

VIE DES COLLECTIONS

En 2024, le musée Girodet a poursuivi un travail constant d'amélioration de la présentation et de la valorisation de ses collections permanentes. Plusieurs ajustements muséographiques ont été entrepris, notamment l'installation de nouveaux rails de cimaise permettant une plus grande flexibilité dans les accrochages et une mise en valeur plus adaptée des œuvres.

Un soin particulier a été porté à la présentation des sculptures et des bronzes du XIX^e siècle, qui bénéficient désormais d'une salle repensée, offrant un éclairage renouvelé sur des pièces parfois méconnues du public. Par ailleurs, la salle 13 a été aménagée comme un véritable « salon romantique », favorisant une immersion plus intime dans l'univers artistique de l'époque.

La gestion des dépôts et des prêts a également occupé une place importante. Le musée a assuré le suivi des œuvres prêtées à d'autres institutions, contribuant ainsi à la circulation et au rayonnement des collections au-delà du territoire montargois. Ces échanges renforcent la visibilité nationale des fonds Girodet tout en enrichissant les collaborations scientifiques et culturelles.

Enfin, le travail quotidien de documentation, de conservation et de récolement s'est poursuivi, garantissant la connaissance fine et la bonne préservation des œuvres, dans la perspective d'une mise à disposition toujours plus large auprès des chercheurs comme du grand public.

LES ASSISES DES RESTAURATIONS APRÈS INONDATION (2017-2024)

Moment fort de l'année, les Assises des restaurations se sont tenues le 5 avril 2024 au musée Girodet. Cette journée a réuni restaurateurs, conservateurs, élus et public autour d'un objectif : dresser un bilan des travaux entrepris depuis l'inondation de 2016 et partager les perspectives pour la poursuite de ce vaste chantier.

Conférences, présentations et échanges ont permis de mettre en lumière la diversité des interventions réalisées sur des supports très variés – peintures, sculptures, estampes, objets archéologiques ou encore cercueils égyptiens. Les restaurateurs ont présenté leur savoir-faire, expliqué les choix techniques et montré comment chaque opération contribue à redonner lisibilité et éclat aux œuvres, tout en respectant leur intégrité historique.

RESTAURATIONS APRÈS INONDATIONS

Une avancée notable dans les restaurations après inondation.

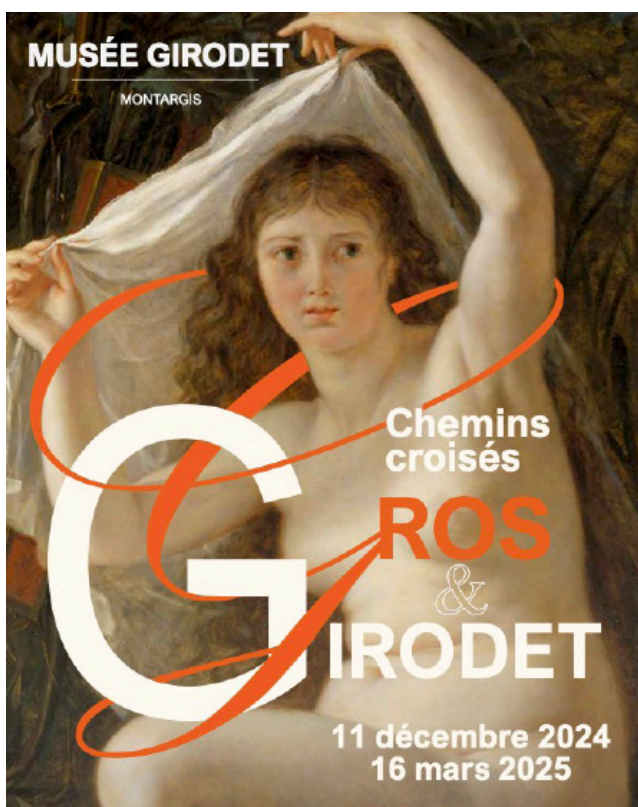
EXPOSITIONS

L'année 2024 a été marquée par deux expositions temporaires particulièrement significatives, qui ont chacune proposé un regard original sur le musée et ses collections.

La première, « En coulisses, dessiner les restaurations » (mars – mai 2024), a permis de mettre en lumière le travail souvent méconnu des restaurateurs. À travers des dessins réalisés in situ, le public a pu découvrir la précision des gestes, l'attention portée aux matériaux et l'importance de la recherche technique.

En fin d'année, la grande exposition « Gros & Girodet, chemins croisés », inaugurée en décembre, a constitué un temps fort. Conçue pour célébrer le bicentenaire de la mort d'Anne-Louis Girodet (1767-1824), elle mettait en dialogue son œuvre avec celle de son contemporain et ami Antoine-Jean Gros. Grâce à des prêts prestigieux venus de plusieurs musées français, cette exposition a proposé aux visiteurs de mieux comprendre les convergences et divergences entre ces deux figures majeures du néoclassicisme et du romantisme naissant.

Cet événement a été accompagné d'une programmation festive et commémorative : visites commentées, spectacles vivants, ateliers participatifs, mais aussi la frappe d'une médaille commémorative et l'émission d'une série spéciale de timbres à l'effigie de Girodet. Ces actions ont permis de toucher un public large, allant des amateurs éclairés aux familles venues découvrir l'artiste sous un angle plus ludique.



UN MUSÉE TOUJOURS PLUS OUVERT À TOUS : PROJET « ACCESSIBILITÉ »

Le projet « Accessibilité » a poursuivi sa phase de réalisation par la passation d'un marché public avec deux entreprises pour la réalisation d'un parcours tactile (plaques tactiles disposées sur des socles). Un travail minutieux de choix des œuvres à reproduire en trois dimensions, d'un plan du musée à l'accueil, de positionnement en salle coordonné par la Responsable des publics en partenariat avec l'assistante à maîtrise d'ouvrage, Caroline Jules.

MÉDIATION ET ÉVÉNEMENTS

En 2024, le musée Girodet a proposé une médiation riche et variée, adaptée à tous les publics. Des visites commentées, ateliers famille, ateliers ados-adultes et le « musée nomade » ont été organisés tout au long de l'année, notamment pendant les vacances scolaires.

La Nuit des musées, le 18 mai, a été un temps fort particulièrement apprécié. La façade du musée a été illuminée et les visiteurs ont pu découvrir les petits bronzes du XIX^e siècle dans une ambiance festive, avec boule à facettes et éclairage scénographique. Le projet « La Classe, L'Œuvre » a été présenté, mettant en valeur le travail des élèves de TPS-GS de l'école Jean Moulin à travers un jeu participatif et un parcours ludique intitulé « Une ombre au tableau ». La soirée a accueilli 334 visiteurs, tous invités à s'immerger dans l'art et la création.

Le musée a également célébré la Fête de la musique avec un spectacle de danse du Conservatoire de Montargis, des visites flash et un livret interactif permettant de découvrir les liens entre musique et collections (75 participants pour le spectacle). L'été a été marqué par le passage de la flamme olympique à Montargis : ateliers artistiques, visites commentées, jeux de piste et concours de dessin ont impliqué 308 élèves de 9 écoles, avec une exposition des œuvres pendant toute la saison estivale.

Les Journées européennes du patrimoine, en septembre, ont permis de sensibiliser le public aux « créatures fantastiques » dans l'art à travers visites, spectacles et jeux de piste, rassemblant 844 visiteurs. La Journée européenne des amis des musées, en octobre, a offert deux visites guidées présentant les coups de cœur des membres de la Société des Amis du musée (38 participants).

Enfin, le musée a poursuivi ses initiatives pour les plus jeunes et les publics spécifiques : ateliers pour les 0-2 ans avec boîtes sensorielles et visites adaptées, ainsi que visites commentées avec lectures pour l'Université du temps libre. Ces actions témoignent de l'attention constante portée à la diversité des publics et à la qualité des expériences proposées.

LA MICRO-FOLIE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

L'Agglomération Montargoise a souhaité mettre en place la Micro-folie, dispositif visant à favoriser l'accès à la culture. Le dossier de réponse à l'appel à projet déposé au début de l'été a reçu un avis favorable le 2 octobre. Après commande et réception du matériel d'une Micro-Folie mobile, l'inauguration s'est tenue le 27 novembre en présence de représentants de la Préfecture et de l'Établissement public du parc de la Villette.



Nombre total de visiteurs du 1er janvier au 31 décembre 2024 :

8413 personnes dont **1995 scolaires**

et **12 premiers dimanches du mois gratuits**

(fréquentation en hausse depuis 2021).

Agorame

Réseau des médiathèques et points de lecture de l'Agglomération Montargoise

L'AGORAME EN CHIFFRES

Travail interne

- **6** réunions des responsables de service de la Direction
- **6** réunions de préparation des Commissions des Affaires Culturelles avec les élus
- **6** commissions des Affaires Culturelles
- **30** délibérations

Relations avec les autres structures

- **16 conventions**
 - **8** conventions ayant pour objet le spectacle vivant
 - **52** séances soutenues par l'Agglomération
 - **1** convention à caractère scientifique (Musée Girodet)
 - **3** conventions de partenariat avec des collectivités de l'Agglomération
- **43 750 € de subvention** de fonctionnement aux associations
 - **9** associations du territoire aidées
 - **4 900 €** d'aide moyenne
 - Le minimum versé est de **1000 €**, le maximum de **18 000 €**
- **180 000 € de subvention pluriannuelle du Centre d'Art Contemporain des Tanneries à Amilly**
 - Soit **une hausse de 6 %** en application de la convention
- **3 030 € de soutien aux classes d'Orchestre à l'École**
 - Nos partenaires n'ont pas pu initier les entretiens et les achats de fournitures dans les délais, les dépenses ont été reportées sur 2024
 - Pas d'achat d'instruments de remplacement
 - **3 030 €** en entretien d'instruments

Médiathèque

La Médiathèque de l'Agglomération Montargoise a été ouverte 251 jours en 2024, soit une baisse de 2% par rapport à 2023. Retour en images et en chiffres sur les animations proposées tout au long de l'année.

FRÉQUENTATION, ANIMATIONS ET FONDS EN CHIFFRES



4696 adhérents actifs

en 2024, soit une baisse de 12% par rapport à 2023

112 529 entrées

soit une hausse de 8.6% par rapport à 2023

128 accueils de groupes

soit une hausse de 11% par rapport à 2023

dont **2490 participants**

soit une hausse de 4.4% par rapport à 2023

203 abonnements

à des périodiques « papier », soit une hausse de 6.2% par rapport à 2023

152 à destination du public adulte, **51** pour la jeunesse

324 animations et accueils de groupe

soit une hausse de 11% par rapport à 2023

7002 participants aux animations

soit une baisse de 13.5% par rapport à 2023

pour **176 animations**

soit une hausse de 6% par rapport à 2023

et **4512 participants** dont **1022 au Salon du livre**

soit une baisse de 21% par rapport à 2023

185 100 documents prêtés

soit identique à 2023

QUELQUES CHIFFRES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mobilier

Remplacement des bacs à albums jeunesse, don des anciens aux points lecture du réseau.

Installation de stores dans les bureaux du personnel

Restitution du diagnostic organisationnel

Mise en place de BOM NX à l'EPN (Établissement Public Numérique)

Récolement du 16 au 18 juillet

Création d'un compte DFT pour nouvelle borne impression médiathèque

Partenariats externes

- Loiretek – Médiathèque départementale
- Ville de Montargis
- CRC – Conservatoire de Montargis
- CADO

- HUB-LO
- FAP
- AGAFOR
- Libraires
- EHPAD Notre Foyer
- EHPAD La Boisserie
- Maison des jeunes de Montargis
- Ecoles de l'Agglomération (maternelles, élémentaires, collèges)
- Structures petite enfance : crèches, RPE
- IME
- Mission locale
- Le Café Philo
- La Brique montargoise
- Commerces de bouche
- Contrat local de Santé
- Vaincre la mucoviscidos

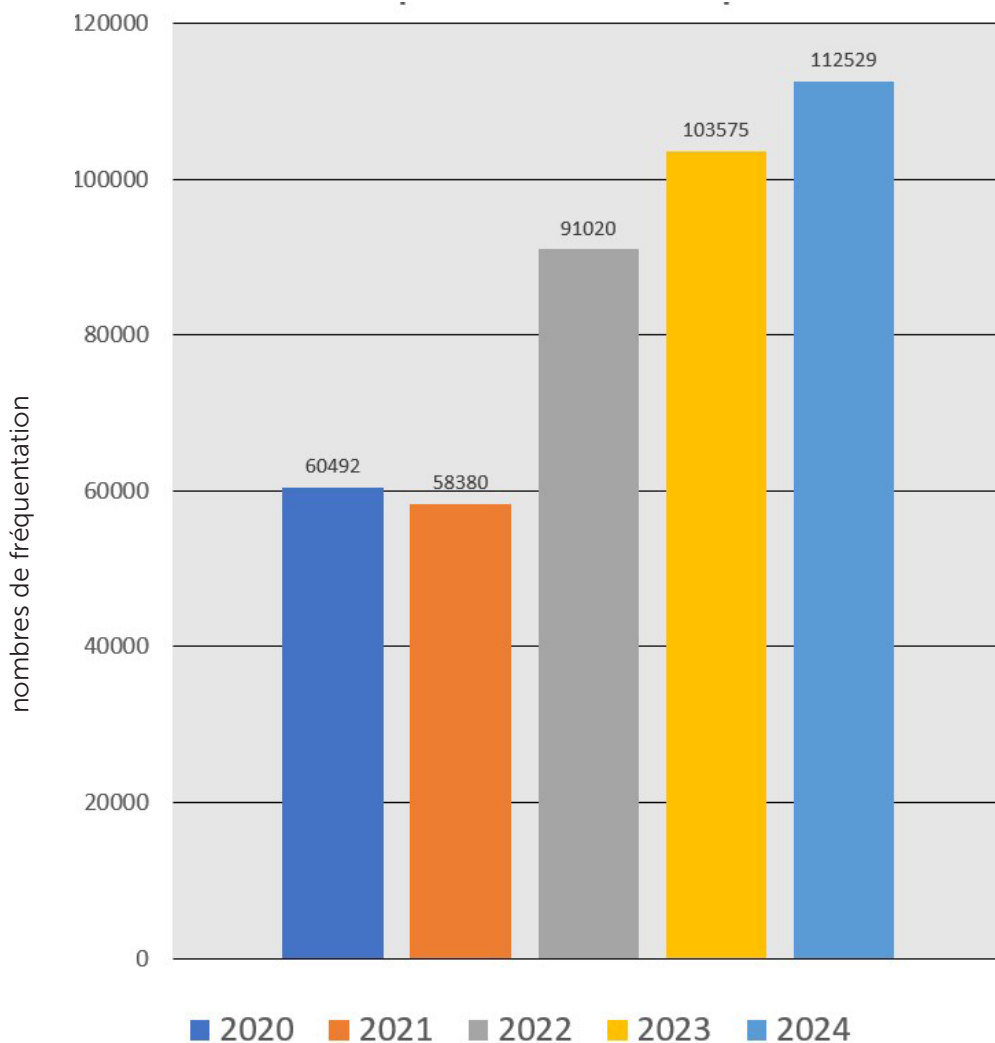
30 Réunions

- 10 Réunions de service
- 9 Réunions adulte
- 8 Réunions jeunesse
- 3 Réunions accueil

Transversalité avec d'autres services de l'AME

- Musée Girodet
- Pôle Spectacle Vivant
- Maison de la Forêt

Évolution de la fréquentation en cumulé



Les animations "balises"



Salon du Livre 2024





Salon du Livre 2024



Saison culturelle SORTIR 2024-2025



99 représentations
soit identique à 2023

7761 spectateurs scolaires
soit une hausse de 15% par rapport à 2023

9319 spectateurs hors scolaires
soit une hausse de 5% par rapport à 2023

130 800 € de recettes de billetterie
soit une hausse de 4% par rapport à 2023

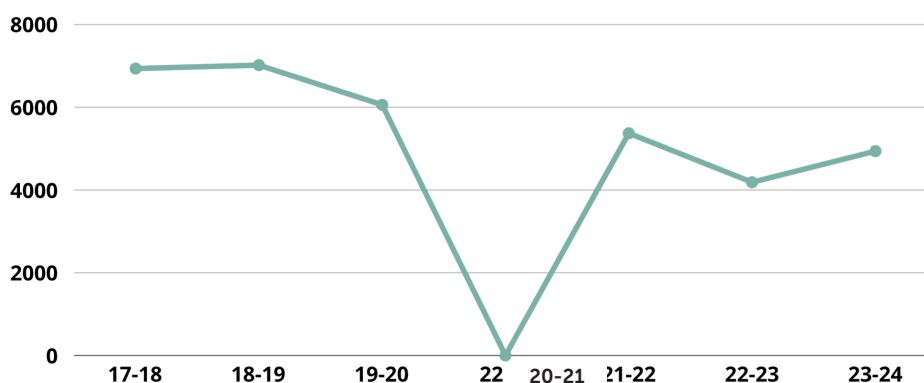
2746 heures d'intermittence
soit une baisse de 3% par rapport à 2023

19 600 € de recettes de location et de prestation
soit une hausse de 12% par rapport à 2023

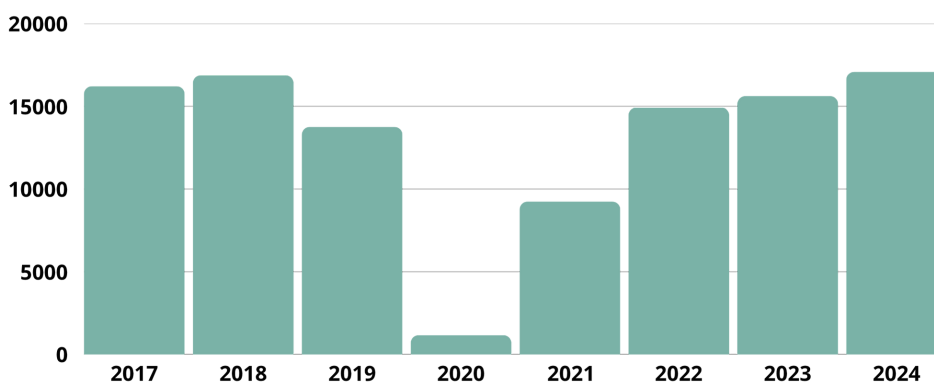
158 jours d'occupation du Tivoli
soit une baisse de 6% par rapport à 2023

33 réunions de service

Places vendues lors de l'ouverture de saison (Jour 1)



Fréquentation



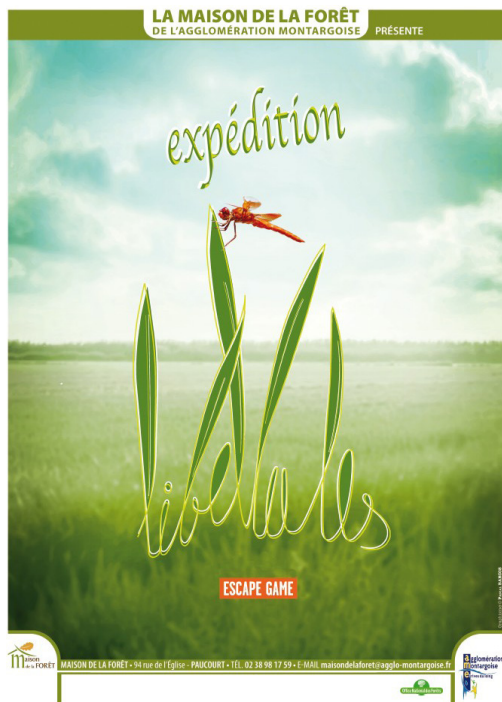


La Maison de la Forêt

En 2024, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise a poursuivi sa mission de sensibilisation à la nature et à la biodiversité, en proposant une programmation riche, variée et accessible à tous les publics.

Cette année, la Maison de la Forêt a développé ses activités autour de quatre axes principaux :

- Sensibilisation à l'environnement : expositions interactives, animations nature, rencontres avec des professionnels.
- Éducation à l'environnement : accueil de groupes scolaires et adultes pour des visites pédagogiques.
- Animations thématiques : escape games, soirées d'observation des étoiles, ateliers créatifs.
- Découverte de la forêt : sentiers thématiques pour explorer la faune et la flore locales.



ACTIVITÉS MENÉES EN 2024

La Libellule à l'honneur – Été et rentrée

Deux animations phares ont mis en lumière les libellules :

- Le Marathon des Libellules : jeu de piste estival mêlant observation naturaliste et photographie.
- Escape game "Expédition Libellules" : aventure immersive et pédagogique proposée à la rentrée.

Ces animations ont permis de valoriser les milieux humides, de fidéliser le public et de renouveler l'offre de manière originale. BALADE CONTÉE « Sur le chemin des grenouilles et des reptiles »

Partenariat exceptionnel avec le CNES – Vacances de la Toussaint

La venue du Spaciobus du CNES a marqué l'un des grands temps forts culturels de l'année :

- Ateliers autour de Mars, de la base lunaire, des fusées à air et de la vie dans l'ISS.
- Conférences et observations astronomiques. Cette collaboration a renforcé la notoriété scientifique de la Maison de la Forêt. Atelier « Tortue en argile ».



Bilan de l'année

6630 visiteurs au total
et **153 groupes**
153 animations scolaires

ANIMATIONS PAR PÉRIODE

Vacances d'hiver (9 février – 10 mars)

Exposition sur le système solaire (AstroCentre)

Stage "Petite Ourse" (9-12 ans)

Ateliers constellations

Projections et soirées thématiques avec des experts
(Mercure, météorites, Soleil, Chili)

Vacances de printemps (6 avril – 5 mai)

Exposition "I Love Reptiles"

Escape game "Trésor d'Amphibien"

Ateliers avec SOS P'tites Bêtes

Immersion VR sur la mission JUICE

Sorties nature et observations du ciel

Saison estivale (6 juillet – 1er septembre)

Reconduction des expositions "I Love Reptiles" et
"Trésor d'Amphibien"

Sentiers forestiers interactifs

Planétarium Cosmorium (20-22 août)

Balades contées et sorties nature

Atelier de vannerie : "Fabrique ton étoile"

Vacances de la Toussaint (20 octobre – 3 novembre)

Ateliers spatiaux avec le CNES

Exposition mycologique et Halloween des étoiles

Séances Cosmorium et animations nocturnes



LA MAISON DE LA FORÊT
DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE PRÉSENTE

Du 9 février au 10 mars 2024

LES NUITS des étoiles D'HIVER

• EXPOSITION INTERACTIVE
• INTERVENTIONS D'ASTROPHYSICIENS LES 16, 29 FÉVRIER ET 7 MARS
• PROJECTIONS DE FILMS SUR L'ASTRONOMIE AVEC LE RÉSEAU AGORAME
• OBSERVATION DU CIEL AUX TÉLÉSCOPES LES 9, 16, 23, 29 FÉVRIER ET 7 MARS

MAISON DE LA FORÊT - 94 rue de l'Église - PAUCOURT - TEL. 02 38 98 17 59 - E-MAIL maisonde laforet@agglomeration-montargoise.fr

Agglomération Montargoise

La politique sportive communautaire

UNE POLITIQUE SPORTIVE DYNAMIQUE ET INCLUSIVE SUR LE TERRITOIRE

En 2024, l'Agglomération Montargoise a poursuivi une politique sportive ambitieuse, articulée autour de plusieurs axes : soutien aux clubs et aux sportifs, organisation de grandes manifestations, gestion des équipements communautaires, promotion du sport santé, et développement de projets structurants.

ADMINISTRATION ET APPLICATION DE LA POLITIQUE SPORTIVE

La collectivité a mis en œuvre plusieurs dispositifs :

- Subventions à la performance : 24 000 € attribués à 19 sportifs de haut niveau.
- Soutien aux grandes manifestations sportives : 15 950 € versés pour 8 événements d'intérêt communautaire.
- Appui au mouvement sportif : 55 600 € attribués à 7 structures intervenant en milieu scolaire, représentant 2 200 heures d'enseignement.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

10 Juillet 2024

Un événement fédérateur et populaire :

Budget dédié : 130 000 €

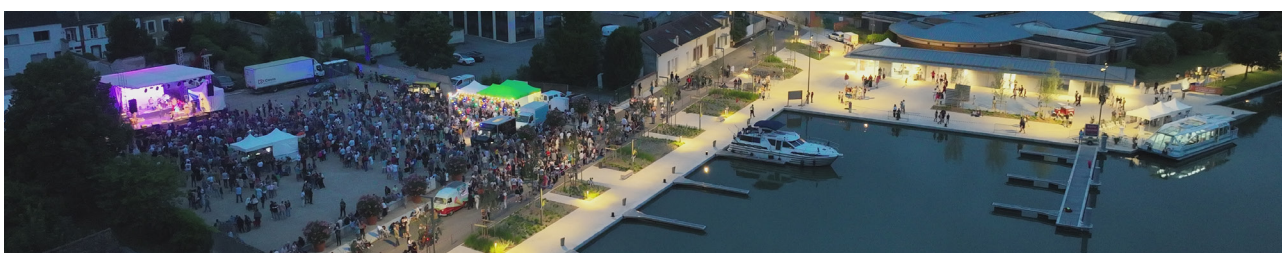
65 partenaires mobilisés

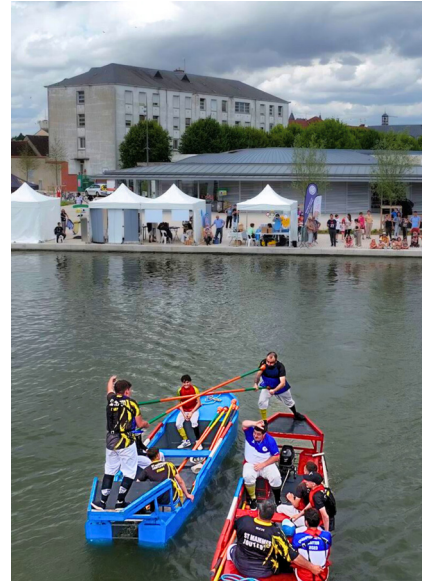
250 sportifs locaux conviés

800 dédicaces signées par 5 grands athlètes du territoire

1 500 spectateurs au concert de clôture

10 500 spectateurs présents lors du passage de la Flamme





10 Juillet 2024, Passage de la Flamme Olympique





BALADE ROSE

13 Octobre 2024

Reconduite de la manifestation en partenariat avec le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

MAISON SPORT SANTÉ DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

La Maison Sport Santé a poursuivi son action en faveur du "Sport Santé sur Ordonnance", permettant à des personnes atteintes de pathologies chroniques en ALD (Affection de Longue Durée) de reprendre une activité physique adaptée.

30 bénéficiaires ont été accompagnés dans ce cadre en 2024.

DISPOSITIF "1 000 DOJOS"

Dans le cadre du programme national, 7 dojos solidaires ont été aménagés sur le territoire :

Montargis
Villemandeur (Complexe Sportif du Château Blanc)
Pannes
Cepoy
Saint-Maurice-sur-Fessard
Paucourt
Châlette-sur-Loing

Ce dispositif favorise l'accès au sport pour tous, en particulier dans les quartiers prioritaires ou zones rurales.

GOVERNANCE ET CONCERTATION

5 commissions des sports ont été organisées en 2024, permettant un dialogue régulier avec les acteurs du monde sportif local et une co-construction des projets.

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité

L'Agglomération Montargoise poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité pour tous, en particulier pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) du 24 décembre 2019, qui vise à rendre les services de transport plus inclusifs et adaptés aux besoins spécifiques.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ARRÊTS DE BUS

En 2024, plusieurs arrêts de bus ont été aménagés pour améliorer leur accessibilité, notamment dans le cadre du programme de sécurisation V3ter et des aménagements de traversées urbaines :

- Montargis : arrêt SIRENE RD94, des deux côtés
- Villemandeur : arrêt SOLIN RD961 Rue Chambon, des deux côtés
- Vimory : arrêt MAIRIE RD42, des deux côtés

Ces interventions permettent de faciliter l'accès aux transports en commun pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les familles avec enfants en bas âge, et plus largement tous les usagers.



15 usagers

du service Moov'Amelys



1040

trajets effectués

SERVICE MOOV'AMELYS

Le service Moov'Amelys, dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite, a poursuivi son activité avec constance.

Cohésion sociale et politique de la ville

L'Agglomération Montargoise agit en faveur de la cohésion sociale à travers plusieurs dispositifs structurants, en lien avec l'État et les partenaires locaux. L'année 2024 a été marquée par la signature officielle du nouveau Contrat de Ville Attracti'Cité 2024-2030, le 11 juillet 2024, qui fixe les grandes orientations pour les années à venir.

CONTRAT DE VILLE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Contrat de Ville vise à soutenir les projets portés par les associations, les collectivités et les acteurs du territoire dans les quartiers prioritaires. Il permet de financer des actions en faveur de l'éducation, de l'emploi, de la santé, de la culture et du vivre-ensemble.

50 actions validées

Montant total des projets : 3 034 665 €

Dotation du CGET : 282 656 €

Subvention de l'Agglomération : 113 047 €

Aides complémentaires : 43 622 € versés à 3 associations via des crédits de droit commun

Ces financements ont permis de soutenir des initiatives locales concrètes, au plus près des besoins des habitants.

CONTRAT OPERATIONNEL DE PREVENTION ET DE SECURITE

L'année 2024 a également été consacrée à la préparation du nouveau Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), en collaboration avec un cabinet extérieur. Ce travail a permis de dresser un bilan des actions passées et de définir les priorités pour les années à venir.

Actions menées :

2 journées de groupes thématiques
1 journée de groupe territorial
1 réunion du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
Rencontres partenariales autour des violences conjugales, de la justice de proximité et de la prévention spécialisée

Ces actions traduisent la volonté de l'Agglomération de renforcer la sécurité et la prévention sur son territoire, en lien étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs.

ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AME (EMA)

Un équipement au service de la proximité et de la cohésion sociale
L'Espace Multi-Services (EMA), situé au cœur d'un quartier prioritaire, est un équipement communautaire de 1 141 m² ouvert depuis 2014. Il incarne la volonté de l'Agglomération Montargoise de proposer une offre de services de proximité, à la fois publics et privés, accessibles à tous les habitants du territoire.

Une organisation en trois pôles complémentaires

1. Pôle "Services et accueil général"
Ce pôle est animé par une convention originale entre l'AME et le PIMMS Médiation, visant à :

Faciliter l'accès aux services publics,
Proposer des actions de prévention et de médiation,
Améliorer la vie quotidienne des habitants.

Le PIMMS joue un rôle central dans l'orientation des usagers, la résolution de démarches administratives et la médiation sociale.

2. Pôle "Enfance-Famille"
Ce pôle regroupe plusieurs structures permanentes :

La PMI (Maison du Département),
Le Centre de santé sexuelle (CCAS de Montargis),
La halte-garderie gérée par l'Association Montargoise d'Animation (AMA).

Ces services permettent un accompagnement global des familles, de la petite enfance à la parentalité, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

3. Pôle "Vie de Quartier"
Ce pôle est animé par :

Le Centre Social de l'AMA, qui propose des activités variées : soutien scolaire, ateliers parents/enfants, ateliers sociaux linguistiques, loisirs créatifs...
Des résidents occasionnels, qui louent les salles pour des interventions hebdomadaires : CIDFF, BGE, Lien Social et Médiation, AVL, Banque de France, Maison du Département, etc.

Cette diversité d'acteurs permet de renforcer le maillage social et de répondre aux besoins spécifiques des habitants du quartier.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Commission des Affaires Sociales et Santé qui se réunit pour étudier **les demandes de subvention** a attribué **269 900 €** de subventions en 2024 à des associations œuvrant dans les domaines **sociaux, sanitaires et solidaires**.

Principaux bénéficiaires :

- CCAS Montargis – Centre de santé sexuelle : 45 000 €
- ORPADAM-CLIC : 45 000 €
- AMA : 44 000 €
- IMANIS GEM'BOUGE : 11 000 €
- PIMMS Médiation : 30 000 €
- Amis des 4 Saisons : 28 000 €
- Banque alimentaire du Loiret : 15 000 €
- IMANIS – hébergement femmes victimes de violences : 25 000 €
- Autres associations (Mille Sourires, Vaincre la Mucoviscidose, Vie Libre, Petits Frères des Pauvres, AIME, etc.) : 26 400 €
- Aide d'urgence à Mayotte (cyclone du 14/12/2024) : 5 000 €

Ce soutien reflète l'engagement de l'Agglomération envers les publics fragiles et les acteurs de terrain.

Prévention et citoyenneté

DISPOSITIF PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Un accompagnement global pour les enfants et les familles en fragilité

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) de l'Agglomération Montargoise s'inscrit dans le cadre du plan de cohésion sociale de 2004 et de la loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005. Il vise à accompagner, dès l'école maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité, les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité, en construisant avec eux et leur famille un parcours individualisé de réussite.

Un dispositif structurant et partenarial

Le PRE repose sur une approche pluridisciplinaire, mobilisant les acteurs éducatifs, sociaux, sanitaires et culturels du territoire. En 2024, l'équipe dédiée était composée d'une coordinatrice, de deux référentes de parcours, d'un agent administratif et d'une animatrice socio-culturelle

Le dispositif a permis de coordonner :

- 12 réunions internes
- 3 comités opérationnels
- 1 comité technique
- 25 rencontres avec des porteurs de projets
- 23 heures de formation
- 1 World Café réunissant les partenaires éducatifs

Le PRE a bénéficié d'un accompagnement financier de l'État et de subventions de fonctionnement, permettant de soutenir une centaine de porteurs de projets sur l'année.

En 2024, le PRE a concerné 31 établissements scolaires répartis sur 7 communes du territoire. Il s'est articulé autour de quatre axes d'intervention :

1. Parentalité
Des actions de soutien à la parentalité ont été menées tout au long de l'année : sorties éducatives, interprétariat, accompagnement des familles dans leur rôle éducatif.
2. Scolarité
Le dispositif a proposé du soutien scolaire, des clubs Coup de Pouce, des ateliers d'orientation et un suivi individualisé des enfants en difficulté.
3. Santé
Des accompagnements spécifiques et psychologiques ont été mis en place, en lien avec les partenaires médicaux et sociaux.
4. Culture et sport
Les enfants ont eu accès à des activités culturelles et sportives, notamment dans le cadre du passage de la Flamme Olympique, favorisant leur ouverture et leur émancipation.

148 familles accompagnées

Durée moyenne d'un parcours : 6 mois

Orientations : par l'Éducation nationale, les familles et les partenaires (PMI, ADS...)

Reprise des missions du SOPC

Suite à la fermeture du Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté (SOPC) en avril 2024, le PRE a repris plusieurs de ses missions :

Gestion des Cellules de Veille Éducative (CVE), en lien avec les établissements scolaires

Mise en œuvre des Mesures de Responsabilisation (MR), en partenariat avec les collèges et lycées

Ces dispositifs permettent de prévenir la déscolarisation, d'accompagner les jeunes dans une réflexion sur leurs actes et de favoriser leur réintégration dans un cadre éducatif bienveillant.



Police intercommunale

Un service de proximité au cœur du territoire

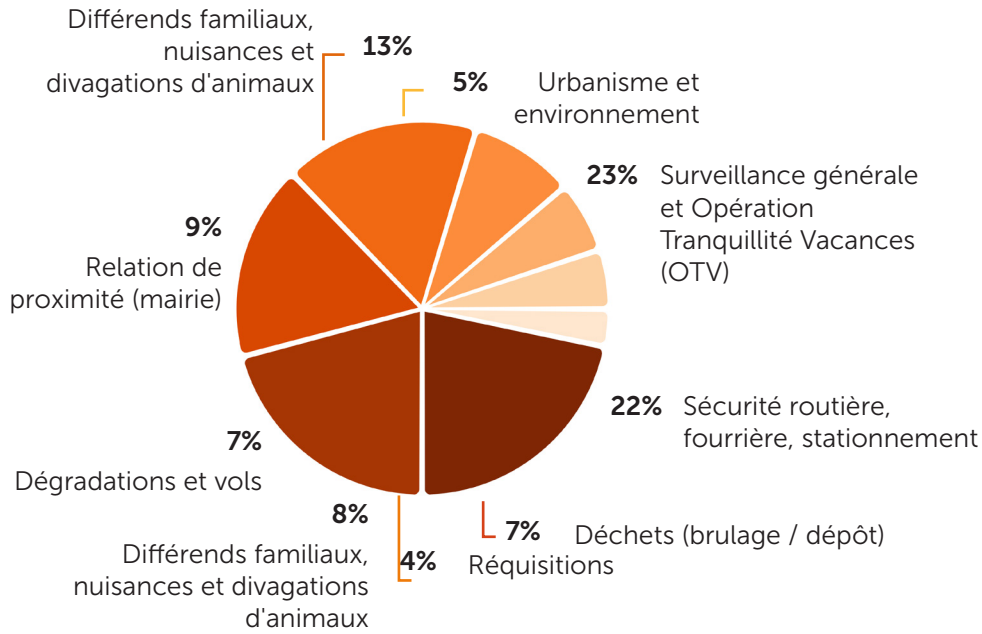
La Police Intercommunale de l'Agglomération Montargoise est un service structurant, garant de la tranquillité publique sur un périmètre de 141 km², regroupant 9 communes : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.

Composée de 6 agents, dont un responsable de service, un adjoint et quatre brigadiers-chefs-principaux, la police intercommunale assure une présence quotidienne sur le terrain. Les agents sont assermentés et agréés à l'article 21 du Code de Procédure Pénale, leur conférant des compétences judiciaires dans le cadre de leurs missions. Le service fonctionne du lundi au vendredi, avec des patrouilles véhiculées couvrant l'ensemble des communes.

Les interventions sont variées et témoignent de la polyvalence des agents, qui assurent notamment :

- La sécurisation des abords scolaires,
- Le contrôle du stationnement et de la circulation,
- La gestion des nuisances et conflits de voisinage,
- La surveillance des habitations dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances,
- Le respect des arrêtés municipaux,
- La gestion des animaux errants ou dangereux,
- La réponse aux signalements inquiétants.

Répartition des principales missions effectuées



770
mains courantes
en 2024

L'année 2024 en chiffres

770 interventions multifformes

(accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, outrages, chiens dangereux, incendies, fuites d'eau et de gaz, divagations d'animaux, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...).

146 verbalisations concernant la sécurité routière

(stationnements gênants ainsi que toutes les infractions au code de la route, excès de vitesse, stop, téléphone portable, port du casque...).

108 résidents

ont sollicité le service de la Police Intercommunale pour la surveillance de leurs habitations dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances »



UNE AGGLO ENGAGÉE

L'eau dans l'Agglomération Montargoise

La Direction des Infrastructures de l'Agglomération Montargoise assure une gestion complète du cycle de l'eau sur son territoire. Elle intervient sur les compétences liées à l'eau potable, à l'assainissement collectif et non collectif, ainsi qu'à la gestion des eaux pluviales. Elle agit en tant que représentante de la maîtrise d'ouvrage et, sur certaines opérations, en maîtrise d'œuvre, depuis la phase d'étude jusqu'à la réception des travaux. Elle contribue également aux démarches de transition écologique portées par la collectivité.

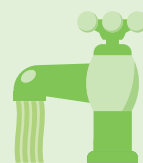
ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération Montargoise veille à garantir une eau potable de qualité à l'ensemble de ses usagers. Cette compétence est assurée :

Par délégation de service public (DSP) pour les communes d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur

Par représentation au sein de syndicats mixtes pour les dix autres communes du territoire

L'année 2024 a été marquée par l'avancement significatif du chantier de l'usine de potabilisation de la Chise, dont la construction touche à sa fin. L'entrée en phase de mise au point est prévue début 2025, marquant une étape majeure dans la sécurisation et la modernisation de la production d'eau potable.



2,93 euros TTC/m³

Prix de l'eau potable au 1^{er} janvier 2024

Principaux travaux réalisés en 2024 sur le réseau d'eau potable

Plusieurs opérations de renouvellement et d'interconnexion ont été menées sur le réseau d'eau potable :

Châlette-sur-Loing :

- interconnexion des réseaux entre l'Agglomération Montargoise et le SMAEP de Puy la Laude – rue de la Fontaine

Cepoy :

- interconnexion des réseaux – rue du Lancy

Montargis :

- renouvellement de 550 ml de canalisation et 46 branchements – rues Paul Doumer et Alexandre Garnier

Amilly :

- Rue de l'Armoire : 330 ml de canalisation et 16 branchements

- Rue du Pont d’Ardan et rue du Rasoir : 800 ml et 22 branchements
- Rue de la 1ère Armée Française Rhin Danube : 252 ml et 18 branchements
- Rue de Pipault, voie communale n°8 – lieu-dit Les Duguets : 887 ml et 13 branchements

Ces travaux s’inscrivent dans une logique de renouvellement des infrastructures vieillissantes, d’amélioration du rendement des réseaux et de sécurisation de l’approvisionnement en eau potable.

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

L’Agglomération Montargoise est compétente en matière d’assainissement collectif et non collectif, compétence assurée par délégation de service public (SUEZ EAU France). La gestion des eaux pluviales est gérée directement par l’Agglomération.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L’assainissement collectif est assuré pour les 15 communes du territoire par délégation de service public. Il repose sur un réseau structuré de près de 380 km, 156 postes de refoulement et 6 stations d’épuration.

1,90 euros TTC/m³

Prix de l’assainissement collectif en 2024

L’année 2024 a été marquée par le lancement des études de reconstruction de la station d’épuration de Saint-Maurice-sur-Fessard, visant à adapter l’installation aux besoins actuels et futurs du territoire. En parallèle, les études de démolition de la station du Migneret à Chevillon-sur-Huillard ont été engagées, accompagnées d’une extension du réseau pour assurer la continuité du service.

Ces opérations s’inscrivent dans le cadre du Schéma Directeur d’Assainissement, qui définit les priorités d’intervention pour améliorer la performance des réseaux et des équipements.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L’Agglomération Montargoise poursuit ses missions de contrôle, de conseil et d’accompagnement des usagers dans la gestion de leurs installations individuelles. Elle intervient sur :

- Le diagnostic initial des dispositifs
- Le contrôle du bon fonctionnement et de l’entretien
- L’instruction des demandes d’autorisation

Ces actions permettent de garantir la conformité environnementale des installations et de prévenir les risques de pollution diffuse.

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales est assurée en régie directe par l’Agglomération Montargoise, depuis la collecte jusqu’au rejet. Elle concerne l’ensemble des ouvrages du territoire : avaloirs, collecteurs, bassins de rétention et dispositifs de traitement.

En 2024, la collectivité a engagé la phase d’étude d’exécution du Schéma Directeur des Modes Actifs, dans le cadre de l’Appel à Projet « Territoires Cyclables » remporté auprès de l’État. Cette démarche vise à renforcer les mobilités douces tout en intégrant les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales dans les aménagements urbains.

Transition écologique

En 2024, l'Agglomération Montargoise a poursuivi ses engagements en faveur du développement durable, de la biodiversité et des mobilités douces. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie territoriale cohérente, portée par la Direction des Infrastructures, et traduisent une volonté forte d'agir concrètement pour un territoire plus sobre, plus inclusif et plus résilient.

Biodiversité et urbanisme durable

L'Agglomération a été de nouveau reconnue "Territoire Engagé pour la Nature" pour la période 2024–2026. À ce titre, elle a participé à une journée d'échange organisée par l'Agence régionale de la biodiversité sur le thème « Urbanisme durable et Zéro Artificialisation Nette ». Cette rencontre a permis de présenter les projets d'aménagement du territoire, notamment la ZAC du Château-Blanc et l'écoquartier Les rives du Solin.

L'inauguration officielle de l'écoquartier, le 21 juin 2024, a marqué l'aboutissement d'un projet ambitieux débuté en 1988. Ce quartier exemplaire intègre des logements économes en énergie, construits avec des matériaux biosourcés, une gestion intégrée des eaux pluviales, et une offre adaptée aux seniors autonomes. Il illustre la capacité de l'Agglomération à concilier aménagement urbain, mixité sociale et respect de l'environnement.

Économie circulaire et inclusion

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, l'Agglomération a fait don de plus d'une tonne d'équipements informatiques au PTCE CI&EL. Ces matériels ont été reconditionnés par Gâtinais en transition, en partenariat avec les IME de Nevoy et Montargis. Ce projet favorise l'insertion professionnelle de jeunes en situation de handicap et de personnes éloignées de l'emploi, notamment via les chantiers Planète R et ICARE.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans le plan d'actions pour l'économie circulaire adopté en décembre dernier, et traduisent une volonté de construire un territoire solidaire et durable.



MOBILITÉS

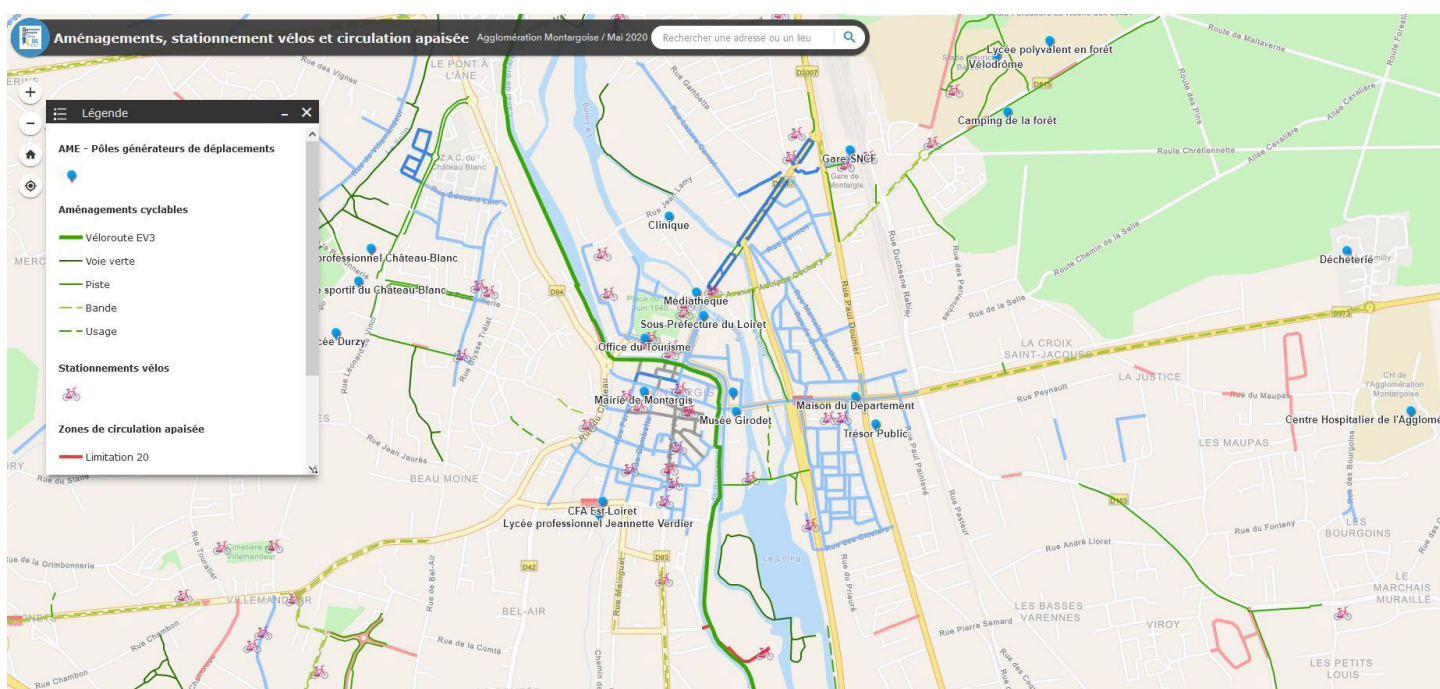
En tant qu’Autorité Organisatrice des Mobilités, l’Agglomération Montargoise poursuit la mise en œuvre de sa Délégation de Service Public mobilités, couvrant les transports en commun, les mobilités douces, le covoiturage et le transport à la demande.

L’année 2024 a été marquée par le lancement des études d’exécution du Schéma Directeur des Modes Actifs, dans le cadre de l’Appel à Projet national « Territoires Cyclables », dont l’Agglomération est lauréate. Ce programme vise à accélérer la réalisation des aménagements cyclables sur six ans.

Des animations ont également été organisées dans le cadre de “Mai à Vélo”, mobilisant agents et habitants autour de la pratique cyclable.

Le linéaire cyclable du territoire continue de s’étendre :

- 60 km de pistes bidirectionnelles existantes (dont la Scandibérique et la liaison canal d’Orléans)
- 30 km supplémentaires prévus dans le programme “Territoires Cyclables”
- Objectif final : plus de 220 km de linéaire cyclable à l’échelle de l’Agglomération



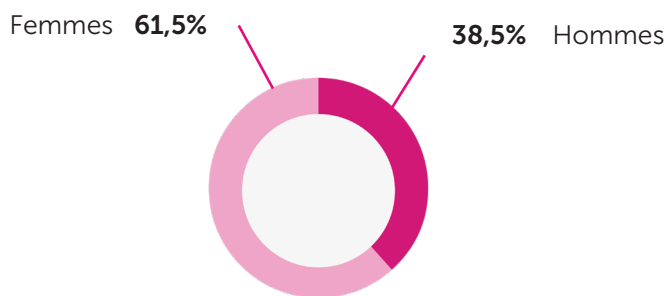
LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

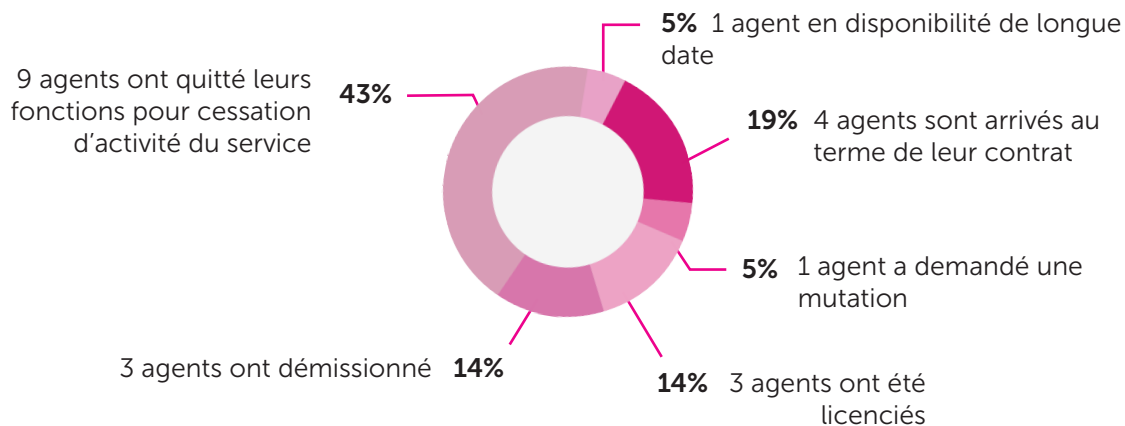
13 agents

sont arrivés en 2024



21 agents

sont partis en 2024



FORMATION

480 inscriptions

aux actions de formation en 2024

462 jours

de formations suivis par les agents

Répartition du nombre d'inscriptions aux actions de formation par catégorie :

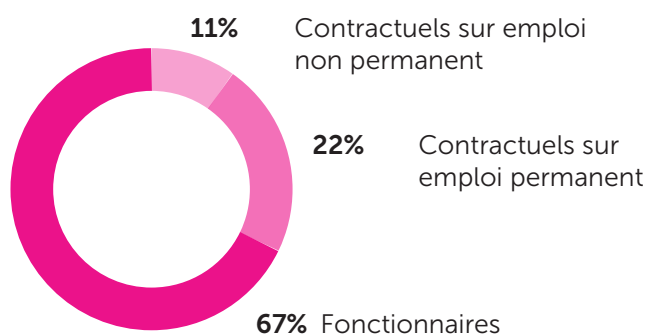


BILAN SOCIAL

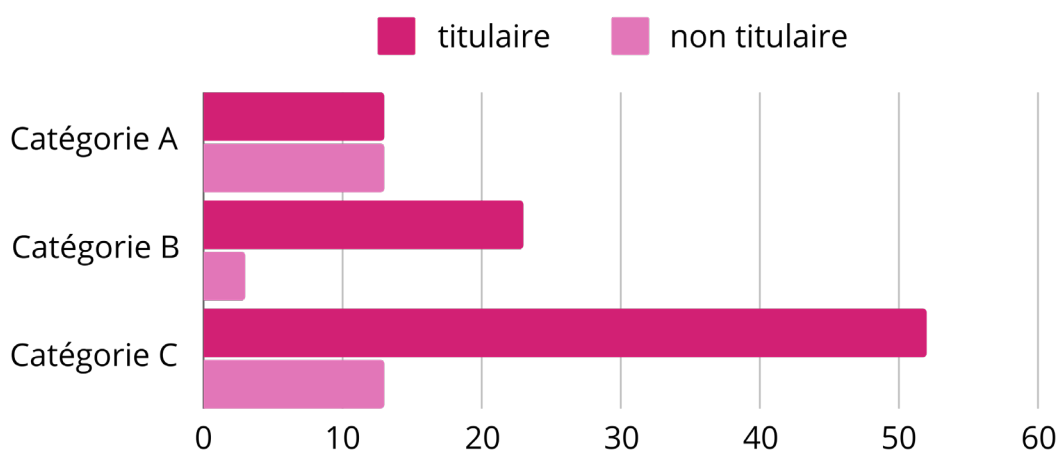
Répartition des effectifs

140 agents

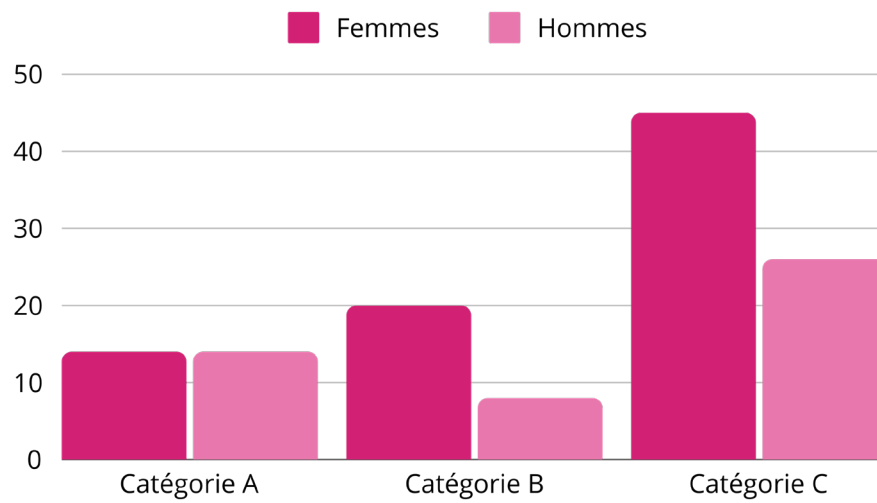
employés par la collectivité au 31/12/2024



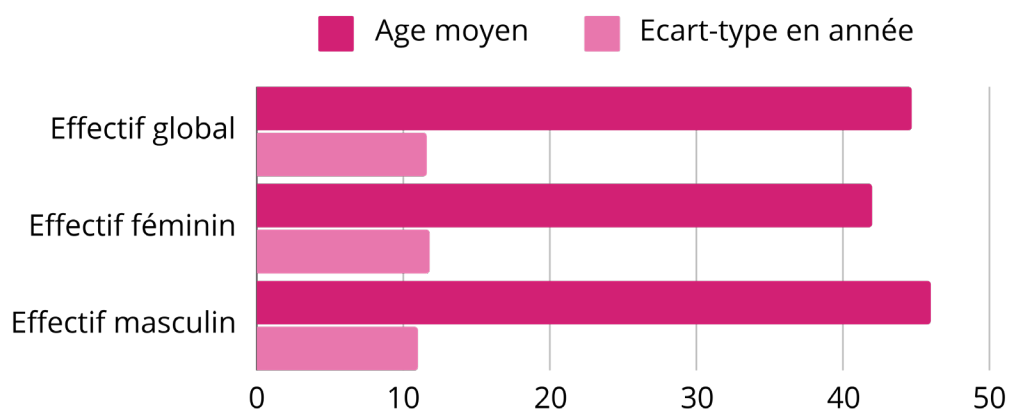
Répartition en fonction du statut



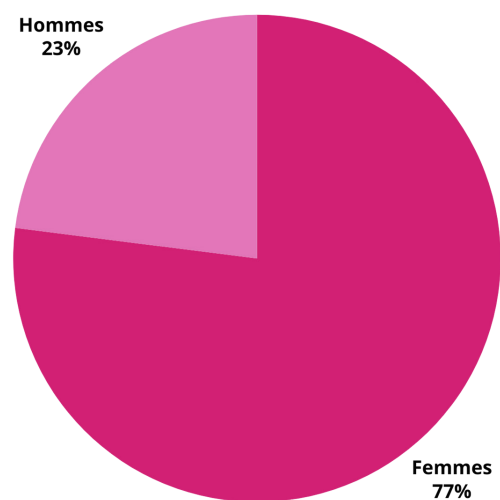
Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre et par catégorie



Pyramide des âges



Sport en entreprise



LES FINANCES

Ce bilan financier résulte de l'analyse du compte administratif 2024 qui a été approuvé au Conseil Communautaire.

Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

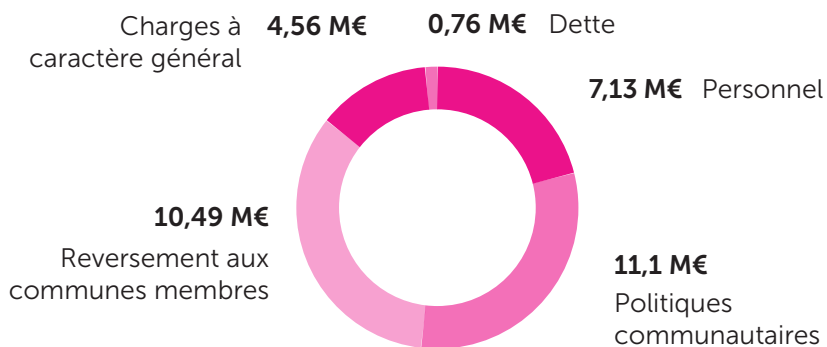
RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 62,64 M€ / RECETTES : 64,08 M€

FONCTIONNEMENT

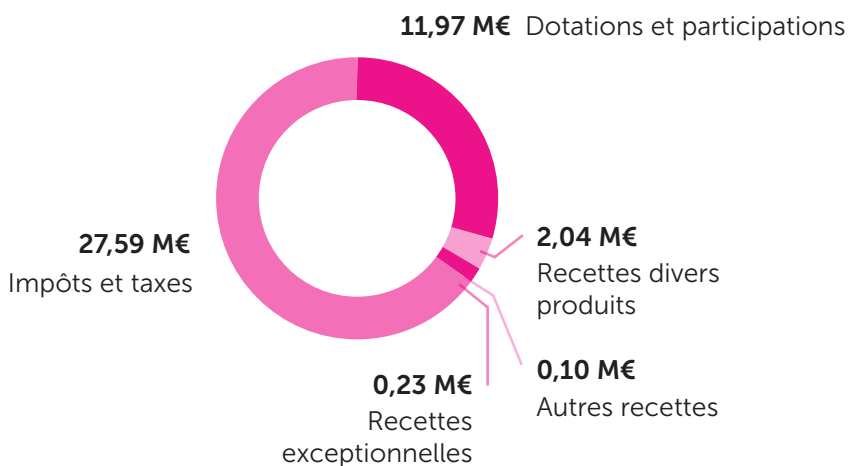
Dépenses réelles de fonctionnement

34,03 M€



Recettes réelles de fonctionnement

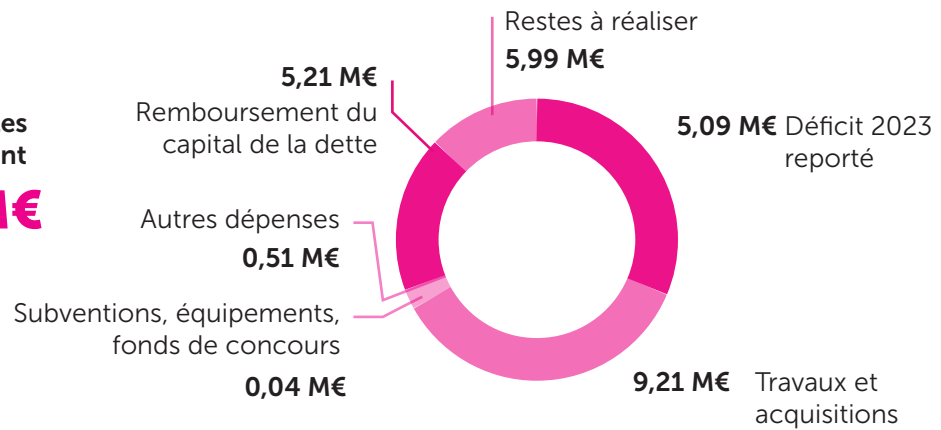
41,93 M€



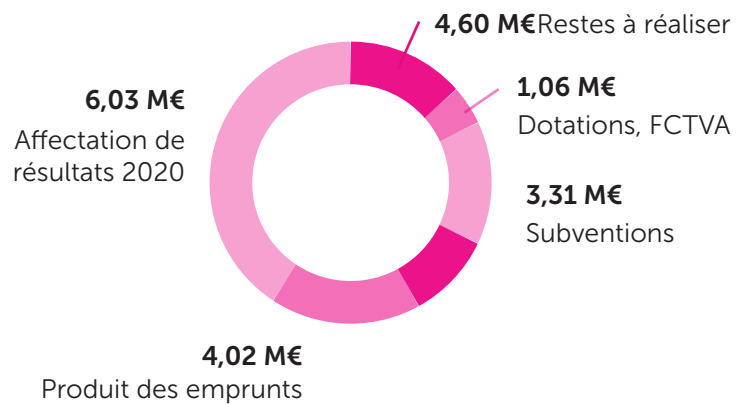
RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024 : 6 708 009,71 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles
d'investissement
26,06 M€



Recettes réelles
d'investissement
19,05 M€



DÉFICIT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 : 5 267 684,73 €

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2024



Études logiciels
433 427 €



Fonds de concours
44 715 €

Matériel informatique
99 911 €



Assainissement pluvial
525 419 €

Complexe sportif (matériels, peintures...)
31 111 €



Musée (restauration des œuvres et travaux)
214 762 €

Tourisme (campings, ZIA...)
394 081 €



Usine de Bûges
727 410 €

Stand de tir Amilly
579 246 €



Rénovation bus, véhicule PMR
239 368 €

Médiathèque
161 252 €



Voirie, pistes cyclables,
ouvrages d'art, véloroute
3 524 652 €



Travaux port St Roch
1 789 898 €

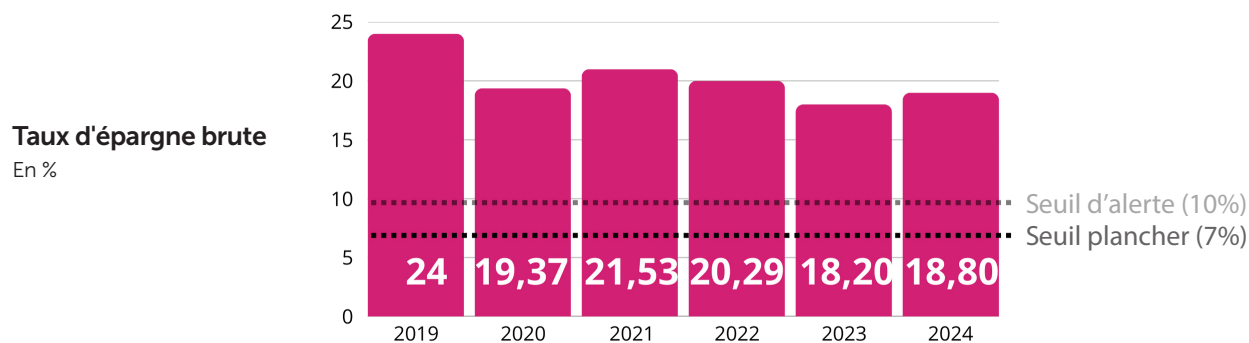
Vélodrome
50 734 €

DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

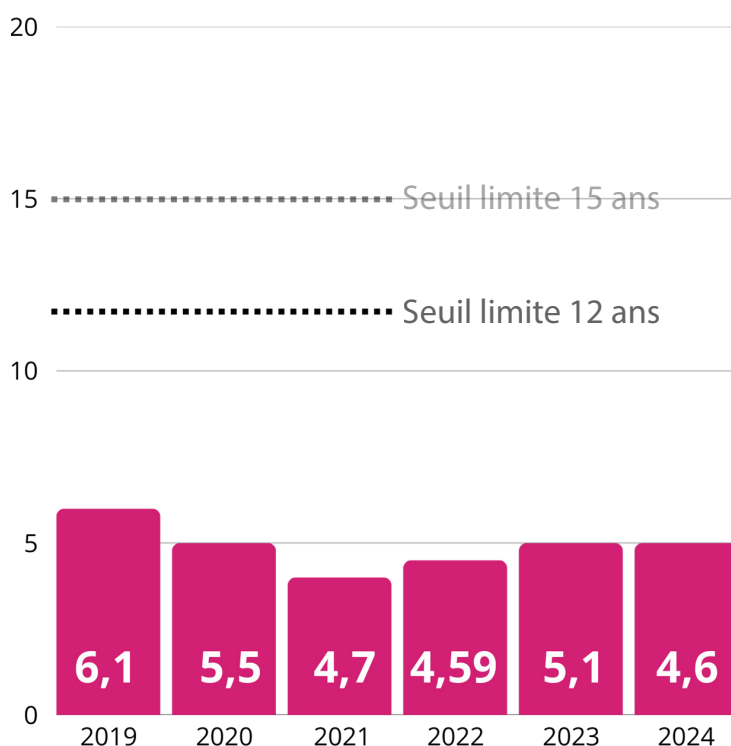
	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	2 148 171 €	6 204 978 €
Investissement	3 960 199 €	3 467 893 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	367 337 €	1 547 937 €
Investissement	5 647 775 €	4 323 065 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	421 352 €	486 097 €
Investissement	902 541 €	- €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	- €	1 951 €
Investissement	2 234 397 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	82 710 €	82 740 €
Investissement	302 861 €	82 710 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	106 707 €	106 707 €
Investissement	486 704 €	486 704 €
▶ Port St Roch		
Fonctionnement	- €	161 790 €
Investissement	1 789 898 €	284 026 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le chiffre d'affaires 2024 voit une baisse de l'épargne brute en raison d'un contexte toujours inflationniste et d'une TVA nationale moins dynamique que prévu



Capacité de désendettement
En années



Annexe 1 : le bureau

LE PRÉSIDENT



Jean-Paul BILLAULT

Maire de Solterre

LES VICE-PRÉSIDENTS



Gérard DUPATY

Travaux, Politique
de l'eau et de
l'assainissement
Maire d'Amilly



**Franck
DEMAUMONT**

Urbanisme, Foncier
et service ADS
(Application du Droit des Sols)
Maire de Châlette-sur-Loing



Benoît DIGEON

Mobilités
Maire de Montargis



Denise SERRANO

Environnement,
Transition écologique
et énergétique
Maire de Villemandeur



René BÉGUIN

Finances
Maire de Corquilleroy



**Dominique
LAURENT**

Commission locale
d'évaluation des
transferts de charges
Maire de Pannes



Gérard LELIEVRE

Intercommunalité
Maire de Saint-
Maurice-sur-Fessard



**Christian
BOURILLON**

Emploi, Formation,
Numérique
Maire de Chevillon-
sur-Huillard



**Christel
OLIVEIRA**

Affaires culturelles et
Médiathèques
Maire de Conflans-sur-Loing



Eric GODEY

Sports et Soutien aux
actions de formation
(CFA EST LOIRET)
Maire de Lombreuil



Régis GUERIN

Tourisme
Maire de Cepoy



Valérie BASCOP

Habitat, Aires d'accueil
des gens du voyage
Maire de Vimory



Gérard LORENTZ

Développement
économique
Maire de Paucourt



**Vincent
DESRUMAUX**

Ruralité, équilibre
territorial
Maire de Mormant-sur-
Verzisson

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Baudouin
ABRAHAM**

Affaires culturelles
et Médiathèques
Conseiller municipal
de la mairie d'Amilly



**Philippe
VAREILLES**

Services publics
locaux
Adjoint au maire de
Montargis



Anne PASCAUD

Affaires sociales et
santé
Adjointe au maire de
Châlette-sur-Loing

Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2024

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Amilly

Gérard DUPATY
Christophe BOUQUET
Catherine FEVRIER
Baudouin ABRAHAM
Françoise BEDU
Marie-Laure CARNEZAT
Jean-Charles LAVIER
Nelly TURBEAUX-JULIEN
Aboubacry SALL
Grégory GABORET

Montargis

Benoît DIGEON
Philippe VAREILLES
Sylviane HOUDRÉ
Charles TERRIER
Dominique DELANDRE
Valérie CHARLES
Joëlle VATRIN
Fabien LEON
Caroline BOURRY
Bruno NOTTIN
Christophe BELABBES
Maurice MAUDUIT

Châlette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Marie-Madeleine HEUGUES
Christophe RAMBAUD
Asma MANAÏ-AHMADI
Musa OZTURK
Anne PASCAUD
Alexis CHRISTODOULOU
Marie RASAMOELY
Cyril FAURE
Farah LOISEAU

Villemandeur

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Christine PASQUET
André PRIGENT

Pannes

Dominique LAURENT
Hélène DE LAPORTE
Michel GAILLARD
Arlette PROCHASSON

Cepoy

Régis GUERIN
Valérie BELLIERE
Christophe MIREUX

Vimory

Valérie BASCOP
Patrick CHAMPION

Paucourt

Gérard LORENTZ
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

Solterre

Jean-Paul BILLAULT
Sylvie STARTCHENKO

Chevillon-sur-Huillard

Christian BOURILLON
Nathalie PIERRATTE

Lombreuil

Eric GODEY
Patrice BERNARD

Corquilleroy

René BÉGUIN
Fabienne LANGRAND
Jean-Marie DUCHÊNE

Conflans-sur-Loing

Christel OLIVEIRA
Christiane PONLEVÉ LAURENT

Mormant-sur-Vernisson

Vincent DESRUMAUX
Damien CHARPENTIER

Saint-Maurice-sur-Fessard

Gérard LELIEVRE
Emmanuelle DUFOUR

En italique : Les conseillers communautaires suppléants

Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2024

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LELIEVRE](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Alexis CHRISTODOULOU, Thierry JOLIVET (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET(Adjoint)
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Bruno NOTTIN
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission : [René BÉGUIN](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Marie RASAMOELY
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Alain LINARD (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard DUPATY](#)

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Daniel BARAY (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Charles TERRIER, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Jean-Luc BREMONT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Jean-Michel DEPOND (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Urbanisme et Foncier

Vice-Président responsable de la Commission : [Franck DEMAUMONT](#)

AMILLY	Edmond SZEWCZYK (Adjoint), Catherine CARRIAU (Adjointe)
CEPOY	Chartine LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Jamal MALGHI (Adjoint)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Guy MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Gérard LELIEVRE
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Jean-Paul BILLAULT
SOLTERRE	François COULON, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VILLEMANDEUR	Valérie BASCOP
VIMORY	

Commission Habitat

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Valérie BASCOP](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Catherine FEVRIER
CEPOY	Charline LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Boubacar BA (CM), Francine PHESOR (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	François COULON, Christine PASQUET
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Développement Economique

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LORENTZ](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Grégory GABORET
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Michelle BRANDON (CM), Mine CAYOUX (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Patrice SIMON (Adjoint)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Christel OLIVEIRA](#)
secondée par [Baudouin ABRAHAM](#)

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Catherine CARRIAU (Adjointe)
CEPOY	Frédéric CHEREAU (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Atif KHALID (Adjoint), Cyril FAURE
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN (CM), Maurice MAUDUIT
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Dominique Gavillet (Adjointe)
PAUCOURT	Sébastien ORUS PLANA (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Affaires Sociales et Santé

Conseillère déléguée à la Commission : [Anne PASCAUD](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Marie-Laure CARNEZAT
CEPOY	Martine GOFFIN (Adjointe)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Elodie TORRES (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jean-Michel BILLAULT (CM)
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRE, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Christine PASQUET, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission Mobilités

Vice-Président responsable de la Commission : [Benoît DIGEON](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Nelly TURBEAUX-JULIEN
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Eulalie LAMA (CM), Esperance PATUREAU (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	François SAILLARD (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Eric PRIOU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Tourisme

Vice-Président responsable de la Commission : [Régis GUERIN](#)

AMILLY	Marie-Laure CARNEZAT, Aboubacry SALL
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Jean-Claude RENOUF (CM), Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Gwladys BARTHELEMY (CM)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Emploi, Formation, Numérique

Vice-Président responsable de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

AMILLY	Aboubacry SALL, Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Fatimata SOW (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Gérard TAREL (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRÉ, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Laurent GUIRAUD (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Environnement, Transition écologique et énergétique

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Denise SERRANO](#)

AMILLY	Nelly TURBEAUX-JULIEN, Nadine SAJET (CM)
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie RASAMOELY, Francine PHESOR (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Christèle AGNESSENS (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Caroline BOURRY
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Benjamin CLERET (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Claude TOURATIER
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission : [Eric GODEY](#)

AMILLY	Patrick LECLOU (Adjoint), Daniel BEAULIER (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Christophe RAMBAUD, Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHÈNE
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Dominique DELANDRE, Christophe BELABBES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Jean-Pierre MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, André PRIGENT
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Ruralité, Equilibre territorial

Vice-Président responsable de la Commission : [Vincent DESRUMAUX](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Bruno TOUANE (CM), Patrick GUEDJ (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (Adjoint)
CONFLANS-SUR-LOING	Christiane PONLEVÉ LAURENT
CORQUILLEROY	Didier PICARD (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Philippe MASSONNEAU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Commission d'ouverture des plis dans le cadre des délégations de service public

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

Commission d'Appel d'Offres

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Gérard DUPATY (Amilly)
Dominique LAURENT (Pannes)
Valérie BASCOP (Vimory)
Marie-Madeleine HEUGUES (Châlette-sur-Loing)
Philippe VAREILLES (Montargis)

Suppléants

Christel OLIVEIRA (Conflans-sur-Loing)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI (Paucourt)
Eric GODEY (Lombreuil)
Denise SERRANO (Villemandeur)

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Conseiller délégué à la Commission : [Philippe VAREILLES](#)

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

(CM) : Conseiller municipal



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Billault

Rédaction : services de l'Agglomération Montargoise

Mise en page : service communication de l'Agglomération
Montargoise

ISSN : 1632-8523

